



Cercle International pour la Promotion de la Création



RAPPORT ANNUEL 2018





Le mot du Directeur Général

Je suis heureux, au terme de l'an de grâce 2018 et au seuil de la nouvelle année 2019, de renouer une tradition qui a fait ses preuves au CIPCRE : la production annuelle du rapport public. Il était temps en effet qu'au-delà des articles qui rendent compte de nos activités sur notre site Internet, de nos flyers qui renseignent sur celles à mener; de nos dépliants qui les présentent, de nos fiches techniques qui donnent la méthodologie à suivre pour les mettre en œuvre de façon efficace et efficiente, de nos émissions radiophoniques qui recueillent sur le vif des avis et des témoignages sur les changements les plus significatifs par elles induits, que ressuscitât ce support complémentaire.

Que vous soyez nos partenaires de terrain, techniques ou financiers, nos sympathisants ou tout simplement de la large frange que constitue le grand public, vous en avez toutes et tous besoin pour apprécier à leur juste valeur les efforts que nous avons consentis, au Cameroun pour contribuer à :

- Instituer des pratiques agro écologiques dans les villages pilotes et préserver l'environnement ;
- à l'humanisation des rites de veuvage ;
- Protéger et réhabiliter les enfants à risque et victimes de discriminations sexistes et de violences sexuelles ;
- Modéliser un système de protection de l'enfant dans la commune de Yaoundé 2 ;
- Engager des actions de prévention et de résolution des conflits dans nos zones d'intervention.

Au Bénin et dans la même dynamique, nous avons :

- Appuyé l'adaptation aux changements climatiques dans l'Ouémé et dans la Donga ;
- Renforcé l'institutionnalisation des conditions cadres pour la protection des enfants contre les abus sexuels dans les communes de la Donga ;
- Renforcé les familles et les institutions locales pour la protection des enfants contre les abus sexuels et diverses formes de traites.

Les actions réalisées au Cameroun comme au Bénin ont permis d'engranger des résultats et des changements significatifs dont les plus notables sont brossés dans le présent rapport. Par ses interventions aussi diversifiées que ciblées, le CIPCRE a une fois de plus, apporté sa contribution à l'édification d'un autre monde possible au milieu des fractures sociales de toutes sortes et d'une crise écologique qui prend de plus en plus de l'ampleur.

C'est cela, aussi, annoncer l'Évangile autrement.

Rev. Dr. Jean-Blaise Kenmogne, PhD
Docteur en Droits de l'Homme

Bonne lecture !

SOMMAIRE

Le mot du Directeur Général.....	P.1
Contexte général d'intervention.....	P.2
I. Le CIPCRE au Cameroun en 2018.....	P.5
1. Agro écologie et préservation de l'environnement.....	P.5
2. Education globale dans les établissements scolaires.....	P.7
3. Droits humains et démocratie.....	P.10
4. Paix et prévention des conflits.....	P.15
II. Le CIPCRE-Bénin en 2018.....	P.20
1. Appui à l'adaptation des changements climatiques dans l'Ouémé et la Donga.....	P.20
2. Renforcement de l'Institutionnalisation de Conditions cadres pour la Protection des Enfants contre les abus sexuels dans les communes de la Donga.....	P.25
3. Renforcement des familles et des institutions locales pour la protection des enfants contre les abus sexuels et diverses formes de traites.....	P.27
III. Nos Ressources et Stratégies.....	P.28
1. Nos ressources Financières.....	P.29
2. Nos ressources Humaines.....	P.30
3. Nos Stratégies.....	P.32
Conclusion et perspectives.....	P.33
Liste des sigles et abréviations.....	P.35
Qui sommes-nous?.....	P.36



Cercle International pour la Promotion de la Création

NOS COORDONNÉES

Direction Générale
B.P. 1256 Barboissam
Tél. : 694 03 30 42
E-mail : cipcre_dg@cipcre.org
Site web : www.cipcre.org

CIPCRE-Cameroun
B.P. 1256 Barboissam
Tél. : (237) 694 02 14 74
E-mail : cipcre_cameroun@cipcre.org

CIPCRE-Bénin
B.P. 287 Porto-Novo
Tél. : (239) 97 63 77 87
E-mail : cipcre_benin@cipcre.org

Bureau des Relations Publiques
et de Consultance (BREPCO)
B.P. 15059 Yaoundé
Tél. : +237 6 99 68 95 14
E-mail : cipcre_serpp@cipcre.org
E-mail : cipcre_sercoo@cipcre.org

Contexte général d'intervention

L'année 2018 marque le début du Plan d'Action Triennal (2018-2020) à la Direction Générale et au CIPCRE - Cameroun, et la fin du plan d'action 2016-2018 au CIPCRE-Bénin. Dans les deux pays, la mise en œuvre des activités s'est déroulée dans des contextes contrastés.

Du point de vue politique, l'élection présidentielle qui s'est tenue le 7 octobre 2018 au Cameroun, a entraîné des turbulences pendant et après le déroulement du scrutin. On a enregistré des arrestations le jour même du scrutin et le contentieux électoral a été houleux avec des recours en annulation pour fraude introduits principalement par le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) et le Social Democratic Front (SDF). Malgré ces contestations, le chef de l'Etat Paul Biya a été une fois de plus proclamé réélu à la tête du pays pour un septième mandat. Face à ces résultats, une bonne partie de l'opinion publique s'est alignée derrière le MRC pour décrier un hold up électoral savamment orchestré par le pouvoir. Des marches pacifiques de protestation, malheureusement très violemment réprimées ont été organisées avant et après la prestation de serment, en soutien au candidat du MRC, le Pr Maurice Kamto.

Cette crise post-électorale a entraîné bien des dérives dont les plus graves ont pris des connotations tribales. Les vieux démons du tribalisme ont ressurgi particulièrement sur les réseaux sociaux et dans certains médias audio-visuels à gage et favorisé la floraison d'une nouvelle sémantique : le terme tontinard a été forgé pour désigner le Bamiléké et le substantif sardinard pour caricaturer le Béti. Une brigade anti-sardinards a même vu le jour avec pour objectifs de défendre les intérêts des Bamiléké et par ricochet de combattre toute velléité de leur assujettissement.

Plus grave, aucune accalmie n'a été observée du côté de la crise anglophone. Des dizaines de soldats et policiers et des centaines de civils ont continué à payer un lourd tribut à une guerre fratricide absurde. Pour tenter de calmer la situation, le Président de la République a signé un décret pour demander l'arrêt des poursuites et la libération immédiate de 289 personnes arrêtées dans le cadre de cette crise. Dans la même lancée, il a créé un Comité de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants de Boko-Haram et des groupes armés séparatistes. Mais les résultats, hélas, restent mitigés.

Du point de vue social, la crise anglophone, qui désormais tend ses tentacules jusqu'aux régions voisines (cas de l'attaque de Bangourain dans le Noun et de Fongo-Tongo dans la Menoua), continue de porter un sérieux coup aux droits fondamentaux des enfants et des jeunes qui en sont les principales victimes : déscolarisation forcée, abandon des postes de travail, fermeture de certaines entreprises, enrôlement des jeunes dans les bandes sécessionnistes...etc. Ce climat d'insécurité a entraîné des déplacements massifs des populations vers les localités les plus proches des zones de conflits notamment Bafoussam, Mbouda, Dschang et Foumban à l'Ouest, Mbanga, Loum et Penja dans le Littoral et dans les grandes métropoles que sont Douala et Yaoundé. Tous ces nombreux déplacements viennent mettre la pression sur le peu de ressources disponibles et sur la capacité d'accueil des services sociaux de base déjà insuffisants en quantité et en qualité, tout en créant une forte promiscuité au sein des familles d'accueil.

Au plan économique, les activités dans les régions anglophones ont été paralysées par les villes mortes et de nombreux déplacements en interne. Le trafic des marchandises entre ces régions et les autres régions du pays a été réduit à sa plus simple expression. Tout ceci a créé une inflation des prix des produits de première nécessité importés. D'après l'Institut National des Statistiques, le taux d'inflation est passé de 2% (en 2017) à 2,7 %/-2,8% en 2018. Ce taux s'explique aussi en partie par la récente hausse des prix dans les secteurs du carburant et de l'alimentaire. Le retrait de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de 2019 au Cameroun a douché l'espoir placé dans cette compétition par les opérateurs économiques pour faire prospérer leurs affaires.

Du point de vue environnemental, de nombreuses familles ont vu leurs habitations englouties du fait d'éboulements de terrain, particulièrement dans le département du Noun à Fouban. Les effets des changements climatiques se sont fait davantage ressentir dans les villages Bapa et Baham qui ont connu un phénomène de déferlement d'importantes quantités de grêles avec de nombreux dégâts sur les cultures. Les anciens racontent que ce phénomène ne s'était pas produit dans ces villages depuis 1970.

Au Bénin, 2018 aura été, sur le plan politique, l'année de revanche sur l'échec de 2017 concernant le processus de révision de la Constitution. En effet, sans avoir touché à la loi fondamentale, le gouvernement du Président Patrice TALON a su mobiliser le parlement pour procéder à une tentative d'assainissement du système politique (partisan) à travers le vote des lois portant respectivement charte des partis politiques et code électoral en République du Bénin. La première loi a fait amorcer immédiatement la recomposition du paysage politique en constituant de grands blocs. Quant au nouveau code électoral, son efficacité sera appréciée à l'occasion des élections législatives prévues déjà pour le 1er trimestre de 2019. Les préparatifs des législatives de 2019 se sont mis en place avec l'apurement des listes électorales par le COS Lépi et la mise en conformité des partis et mouvements politiques avec la nouvelle charte des partis politiques en vigueur au Bénin

Au plan social, les lignes ont commencé par bouger, même si, évidemment, beaucoup reste à faire. Le Gouvernement, à s'en tenir au traditionnel discours du Chef de l'Etat sur l'état de la Nation, a fait des avancées dans divers domaines notamment : *la sécurité ; l'eau potable ; l'électricité ; la santé ; l'éducation où le focus a été mis sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement (évaluation des enseignants en vue de leur renforcement), l'extension des cantines scolaires à 51% des écoles ; la poursuite et le renforcement des mesures sociales (exonération des frais de scolarité des élèves filles, apurement des arriérés d'allocations universitaires de 2015 à 2017, inscription des étudiants handicapés dans des écoles et centres de formation professionnelle) ; des infrastructures routières et l'entretien de pistes rurales ; etc.* Les réformes annoncées par le Chef de l'Etat au début de son mandat continuent d'être mises en œuvre avec l'espoir que les choses changeront en faveur des masses. Mais pour une partie de l'opinion publique, le quotidien des populations est loin d'être satisfaisant car on ne perçoit pas encore les retombées des nombreuses réformes engagées.

Les communes d'intervention du CIPCRE n'échappent pas à la morosité économique que connaît le Bénin. Le faible revenu des parents constitue à n'en point douter un handicap dans l'atteinte des objectifs du projet. En effet, faute de ressources financières substantielles, les parents sont incapables de prendre en charge convenablement leurs enfants. En conséquence, de nombreuses filles sont abusées par les hommes qui pourvoient à leurs besoins. Elles abandonnent l'école et les lieux d'apprentissage pour aller en exode où elles subissent toutes sortes d'abus.

Au plan économique, le taux de croissance serait passé de 2,1% en 2015 à 6,5% en 2018 pour espérer franchir en 2019, le seuil de 7%. Les performances agricoles inédites concernent le maïs, le riz et le coton ; de même que le retour de l'ananas sur le marché européen. Les efforts déployés semblent reconnus au plan international par les institutions de Breton Woods (le FMI et la Banque mondiale) en ce qui concerne la gouvernance économique à travers la rationalisation et la qualité des dépenses, l'informatisation de l'administration publique et fiscale, la production record du coton qui dépasse 500.000 tonnes, etc. Ceci a valu au gouvernement des satisfécits de la part des responsables desdites institutions qui n'hésitent pas à accorder des aides et prêts importants pour le soutien à l'économie nationale.

S'agissant spécifiquement des domaines et localités de concentration du CIPCRE-Bénin,

- le gouvernement s'est préoccupé davantage de la gestion des changements climatiques (la finalisation de la 3ème Communication Nationale et du Plan National d'Action, la poursuite des actions d'adaptation et à co-bénéfice d'atténuation dans les secteurs de l'énergie, de la foresterie, de l'agriculture, etc.) et de l'amélioration de la qualité du cadre de vie (l'entrée en vigueur effective de l'interdiction des sachets plastiques, même si les mesures d'accompagnement ne sont pas encore toutes diligentées ; le démarrage des travaux de la première phase du Projet Asphaltage pour l'embellissement des villes du Grand Nokoué : Porto-Novo, Sèmè-Podji, Cotonou, Abomey-Calavi et Ouidah, le Programme d'Assainissement pluvial de la ville de Cotonou ; la poursuite des travaux de la 2ème phase du projet de protection de la côte maritime à l'Est de Cotonou) ;

- dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), le programme dénommé OmiDelta lancé en 2017 est entré dans sa phase active ; mais les organes de bassin de l'Ouémé ont été grippés (l'Agence n'est toujours pas effective, le fonctionnement du Comité de Bassin n'est pas encore professionnel, etc.) ;

- Les Affaires Sociales en général et la protection de l'enfant en particulier n'ont pas été négligés même si des signaux ostentatoires n'ont pas été enregistrés.

C'est dans ce cadre global que le CIPCRE, au Cameroun et au Bénin, a mis en œuvre les actions planifiées.

I. LE CIPCRE AU CAMEROUN EN 2018

Au Cameroun, le CIPCRE a principalement travaillé dans quatre domaines d'intervention : l'agro-écologie et la préservation de l'environnement, l'éducation globale dans les établissements scolaires, droits humains et démocratie et paix et prévention des conflits. Aux deux derniers domaines sont venus s'ajouter trois projets satellites dont le projet de renforcement du cadre de protection et de réhabilitation des enfants à risque et victimes de discriminations sexistes et violences sexuelles (RECAPE-CAM) et le projet de modélisation d'un système de protection de l'enfance à Yaoundé 2 pour le premier et le projet Service civil pour la paix (SCP) pour le second.

1. Agro écologie et préservation de l'environnement



Les Hautes Terres de l'Ouest, principale zone agro-écologique d'intervention du CIPCRE sont marquées par la baisse de la fertilité des sols, l'utilisation abusive et incontrôlée des pesticides et engrais de synthèse sur les cultures et une régression des précipitations depuis 1960, toutes choses qui contribuent, d'une manière ou d'une autre, au changement climatique. Ici, le ressenti de la population montre que les températures ont augmenté avec comme conséquences, des effets réels sur les activités d'agriculture et d'élevage et par ricochet, sur les productions des moyens d'existence des populations.

Parmi les causes de ces phénomènes, l'érosion hydrique,

Les Hautes Terres de l'Ouest, principale zone agro-écologique d'intervention du CIPCRE sont marquées par la baisse de la fertilité des sols, l'utilisation abusive et incontrôlée des pesticides et engrais de synthèse sur les cultures et une régression des précipitations depuis 1960, toutes choses qui contribuent, d'une manière ou d'une autre, au changement climatique. Ici, le ressenti de la population montre que les températures ont augmenté avec comme conséquences, des effets réels sur les activités d'agriculture et d'élevage et par ricochet, sur les productions des moyens d'existence des populations.

Parmi les causes de ces phénomènes, l'érosion hydrique, les mauvaises pratiques agricoles, l'utilisation des feux de brousse et depuis quelques années, la destruction des zones à écologie fragile comme les bas-fonds. De façon insidieuse, les populations se retrouvent dans un cercle vicieux où la microbiologie du sol est affectée et affecte à son tour les cultures et les plantes dont le rôle protecteur ne joue plus ni au niveau du sol, ni à celui plus profond des nappes phréatiques, encore moins à celui du climat. Les équilibres ainsi perturbés favorisent la libération des gaz à effet de serre dont l'importance dans le changement climatique n'est plus à démontrer.

C'est pour apporter sa contribution à la résolution de ces nombreux défis que le CIPCRE œuvre dans l'agro-écologie et la préservation de l'environnement. En le faisant, il entend apporter une plus-value à ses offres de services aux populations, en mettant en relief le développement de la chaîne des valeurs dont la finalité est de permettre aux producteurs de vivre décemment de leurs activités. Promouvoir une agriculture durable, respectueuse de l'environnement, porteuse de développement humain et performante économiquement, tel a été le crédo du CIPCRE au cours de l'année de référence.

Dans l'objectif d'amener les bénéficiaires (jeunes, femmes et hommes) de ses zones d'intervention à initier et mettre en œuvre des actions pour se prendre en charge, améliorer leur cadre de vie et s'adapter aux changements climatiques, les actions mises en œuvre dont, entre autres, des causeries éducatives, des séances de sensibilisation, des ateliers de formation et de renforcement des capacités, des appuis techniques et financiers, ont permis :

- à 81 personnes accompagnées dont 42 femmes et 14 jeunes de voir leur production augmentée grâce à la pratique de l'agroécologie. Les 224 nouveaux producteurs formés en 2018 ont mis sur pieds des unités de production selon les principes agro-écologiques et les récoltes sont encore attendues ;
- à 74 producteurs dont 36 femmes de vendre à profit leurs produits à travers les plates formes promues par le CIPCRE ;
- au Réseau des Producteurs des Plantes Médicinales de l'Ouest-Cameroun (REPPMOCAM) au Salon International de l'Agriculture pour le Développement (SIAD) non seulement de mieux vulgariser et vendre certains de ses produits, mais également de créer un portefeuille assez large de potentiels partenaires /clients.

Les méthodes durables de production vulgarisées et mises en œuvre par les producteurs ont davantage amplifié la visibilité et la lisibilité du CIPCRE. A titre illustratif,

- Mme la Déléguée Régionale de la Promotion de la Femme et de la Famille pour la Mifi a sollicité le CIPCRE pour former, en fabrication et utilisation des biopesticides 118 leaders d'associations parmi lesquels 108 femmes. Le succès de cette formation qui s'est tenue au Centre de Promotion de la Femme à l'occasion de la Journée Internationale des droits des Femmes, a amené l'association des femmes Bameka à solliciter une formation sur la fabrication et l'utilisation des biopesticides au profit de ses membres ;
- le CIPCRE a été invité par le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural au forum national sur l'agroécologie à Mbalmayo. A l'occasion de ce forum, le CIPCRE a partagé son expérience et sensibilisé un grand nombre de décideurs et d'acteurs de développement intervenant dans le domaine de l'environnement ;
- après la séance d'information sur l'agriculture biologique et la session de formation sur la fabrication des intrants biologiques, le pasteur de la paroisse de Bamendjo qui a pris part à cet atelier a sollicité le CIPCRE pour l'organisation d'un autre atelier au profit de ses paroissiens dont l'effectif est estimé à environ 800;
- le GIC Apiculteurs et agro forestiers de Bamendjo (AABA) a sollicité et obtenu un appui du programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA) pour le développement des activités apicoles constitué d'enfums, de ruches, de tenues, de porte - tout et de pressoirs, le tout évalué à 4 500 000 FCFA ;
- à la suite des formations sur la fabrication des engrais bio, 160 personnes sur les 224 formées, soit 71% ont mobilisé leur contribution de 30% en espèces pour la mise en place des unités de fabrication de Bio-char et des parcelles de piment local, de moringa et du passiflore.
- La collaboration avec l'ONG Groupement d'Appui au développement Durable (GADD) à Dschang a permis au CIPCRE de tirer profit de l'expertise de cette ONG pour renforcer les capacités de nos partenaires lors des ateliers d'information sur l'importance de l'agriculture bio et de formation sur la fabrication des intrants biologiques dans 5 villages pilotes. A la suite d'intenses échanges, un protocole de collaboration entre le GADD et le CIPCRE ;
- Suite à la sensibilisation faite sur les changements climatiques au lycée technique de Bamendjo, un club environnement a été créé sous l'initiative des élèves avec pour objectif de d'adopter de bonnes pratiques environnementales au sein de leur établissement ;
- Le GIC AABA, suite aux activités d'accompagnement, récolte en moyenne 700 litres de miel par an, qu'il exporte en Europe et aux USA, dégagant ainsi une marge bénéficiaire d'environ un million quatre cent mille (1 400 000) FCFA pour l'ensemble des huit (08) membres.

- Le GIC AABA, suite aux activités d'accompagnement, récolte en moyenne 700 litres de miel par an, qu'il exporte en Europe et aux USA, dégagant ainsi une marge bénéficiaire d'environ un million quatre cent mille (1 400 000) FCFA pour l'ensemble des huit (08) membres.
- Suite à la formation sur les techniques de culture des plantes médicinales à Bamendjo, 53 femmes des communautés catholique et protestante ont produit et planté 240 plants de mélisse, stévia, consoude, artémisia, camomille, ortie et piment capsique dans les banques de semences.
- A l'issue de la formation et de l'appui pour la fabrication du biochar, les bénéficiaires des 5 villages pilotes se sont organisés en petits groupes rotatifs pour fabriquer cet engrais biologique à travers l'organisation des ateliers de formation décentralisés intégrant toutes les autres personnes intéressées dans tous ces villages. Au total, 88 ateliers ont été organisés au profit de 557 personnes dont 337 femmes et 87 jeunes.
- dans un contexte socio culturel où les chefs sont très respectés par les populations, le chef supérieur Bamendjo s'est fortement impliqué dans les activités agricoles et a participé personnellement aux rencontres de formation organisées par le CIPCRE, suscitant l'adhésion d'un grand nombre de personnes de son village.

Témoignage



Mademoiselle Magni Tamou Inès

« Mon manioc va me permettre d'acheter des fournitures scolaires pour la rentrée prochaine »

2. Education globale dans les établissements scolaires



Les partenaires du monde scolaire en formation au CIPCRE

Dans la plupart des établissements scolaires de la zone d'intervention du CIPCRE, les programmes sont majoritairement centrés sur des matières théoriques. Les espaces de dialogue entre les différents acteurs scolaires, quand ils existent, ne sont pas moins théoriques car ils ne facilitent pas toujours la libre expression de chacune des composantes de la communauté éducative susceptible de favoriser une compréhension mutuelle. De ce fait, il n'est pas étonnant de constater que la violence, sous toutes ses formes, soit devenue l'un des moyens de communication le plus utilisé par les uns et les autres. Ceci fragilise l'ambition de l'éducation scolaire d'aménager pleinement la voie vers la responsabilité, la maturité, l'autodétermination et l'expression optimale du potentiel de l'élève, futur citoyen, qui doit déjà forger dès les bancs de l'école, les instruments pour son éducation tout au long de sa vie et dans le souci bien compris de la transformation globale de la société.

En cause, l'insuffisance pour ne pas dire l'absence de jardins scolaires ou d'espaces verts, des enseignants peu ou pas formés au paradigme de l'éducation globale et donc peu perméables à la nécessité de faire dialoguer les disciplines scolaires. Même dans certains établissements où il existe des jardins scolaires et des espaces verts, ces derniers, au lieu d'être des lieux d'éducation, ne sont que des cadres où les élèves indisciplinés vont purger leurs peines. Dans pratiquement tous les établissements, il existe une discipline de fer qui contredit l'aspiration à la démocratie scolaire.

Au cours de l'année qui s'achève, le CIPCRE a apporté sa contribution à l'amélioration du climat scolaire dans les établissements où il intervient en même temps qu'il s'est efforcé de développer des stratégies pour amener les enseignants à développer des espaces verts et des jardins biologiques à usage pédagogique et libérer des espaces d'affirmation des droits tout en veillant à ce que les devoirs soient assumés. Quelques indices permettent de noter que des avancées ont été faites vers l'atteinte de l'objectif, à savoir rechercher l'épanouissement des différentes catégories sociales dans le respect de l'autre et de leur environnement :

- dans l'ensemble des établissements scolaires pilotes, les membres des différentes communautés éducatives ont amélioré leurs connaissances et leur conscience relative à la préservation de l'environnement à travers des formations et la pratique de l'agriculture biologique ;
- les jeunes leaders des classes ont activement participé à la vie scolaire et leurs enseignants ont utilisé les jardins biologiques comme outils pédagogiques ;
- le code de bonne conduite a été vulgarisé pour assurer une plus grande protection des droits des enfants et des victimes de violences ;
- le Délégué régional des enseignements secondaires de l'Ouest, les délégués départementaux des enseignements secondaires des Bamboutos et des Hauts-plateaux, les inspecteurs d'arrondissement de l'éducation de base de Mbouda et de Bangou ont adopté le Programme d'Education Globale tel que proposé par le CIPCRE et se sont engagés à en faciliter la mise en œuvre au sein des établissements scolaires relevant de leurs ressorts de compétence;
- l'ouverture et l'adhésion des responsables d'établissement aux activités de lutte contre les violences sexuelles et les discriminations sexistes ont facilité l'accès des P.R au sein des établissements scolaires et la participation de la communauté éducative aux causeries/sensibilisations;
- après l'atelier de présentation du projet établissements scolaires pilotes, un sondage a été réalisé auprès des différents responsables d'établissements pour avoir leurs impressions sur le projet. Ils ont tous exprimé leur intérêt et souhaité que leurs établissements soient choisis comme établissement scolaire pilote (ESP). Bien plus, ils ont fait des propositions concrètes pour la réussite du projet au sein de leurs établissements scolaires.
- A l'EP de Pouldze, une ligne budgétaire a été introduite pour l'entretien des espaces verts créés et un parent d'élève s'est proposé d'apporter ses compétences pour la taille. Pour la continuité du travail fait avec le CIPCRE, le lycée technique de Bamendjo a recruté un temporaire pour l'entretien (taille, repiquage, désherbage) et la formation des élèves sur l'entretien des espaces verts.

- Dans les écoles publiques de Djeukou à Bapa, Pouldze à Baham, Tchoutap à Bahouoc, Batoussop et le lycée technique de Bamendjo, les enseignants utilisent les jardins biologiques comme support de formation des élèves dans les matières sciences de la vie et de terre (thématiques : l'agropastorale, la plante, la germination...), géographie (les courbes de niveaux, les pentes, le sommet...), mathématiques (les intervalles, ...).
- Les leaders d'élèves organisés en 11 Groupes et 18 autres personnes agissant individuellement dont des enseignants, des personnes relais et d'autres leaders d'élèves ont mené 55 actions au profit de 2749 personnes dont 2554 élèves, 62 enseignants et 130 parents d'élèves. Ces actions menées qui touchent la protection des droits des enfants, la préservation de l'environnement et la non-violence ont facilité la prise de conscience des enjeux chez de nombreux bénéficiaires en même temps qu'elles les ont incités à partager ce qui a été appris du CIPCRE et à poser des actions citoyennes pour le bien-être de la communauté.
- Dans le souci de la bonne réussite et du suivi du jardin biologique scolaire pendant les congés en l'absence des enseignants et élèves à l'école publique de Djeukou et au CETIC de Medjo, quelques élèves volontaires proches de l'école se sont organisés pour assurer l'arrosage des plantes, face à la sécheresse menaçante.
- Après l'échec du germeoir du CETIC de Medjo dû aux intempéries, un élève passionné par l'activité de jardin biologique a fourni de nouveaux plants de piment pour le germeoir et il les a transplantés par la suite dans le jardin scolaire qui à ce jour, se développe normalement avec une floraison qui promet une récolte abondante.
- 09 enseignants (01 à l'école publique de Bahouoc, 02 au Lycée technique de Bahouan, 03 à l'école publique de Djeukou à Bapa et 03 à l'école publique de Pouldze) dont 03 femmes ont créé leurs propres jardins à domicile grâce à la formation sur l'agriculture biologique reçue du CIPCRE.
- Depuis le lancement des activités du projet d'éducation globale dans les établissements scolaires pilotes, le CIPCRE a été contacté par plus de 05 autres responsables d'établissements scolaires aussi bien des villages pilotes qu'en dehors pour solliciter la mise en œuvre des activités de ce projet dans leurs établissements. Ces sollicitations montrent, s'il en était encore besoin, la pertinence du projet.
- Après les sensibilisations sur la vulgarisation des codes de bonne conduite dans les arrondissements de Baham, Bamendjou et Mbouda avec l'appui des inspecteurs d'éducation de base respectifs, une dénonciation anonyme a été faite à l'encontre d'un des leurs, l'accusant d'abus sexuel sur une mineure dont il avait la garde. Des poursuites judiciaires ont été engagées contre ce dernier sous l'impulsion du CIPCRE, ce qui a permis de mettre en débat la question des violences sexuelles sur les enfants par le personnel enseignant, tout en créant un effet dissuasif sur les potentiels abuseurs.

Témoignage

Ngankam Michel Elysée,
SG du Cetic de Medjo.

« Le travail avec le CIPCRE nous a permis de redynamiser les clubs scolaires »



3. Droits humains et démocratie



Adoption du Code coutumier des rites de veuvage à Bamendjida

Le Cameroun fait partie des pays africains dans lesquels les droits de la femme et de l'enfant sont les plus menacés et violés. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ces violations, notamment l'absence de la connaissance des droits proclamés, la persistance des coutumes rétrogrades et discriminatoires, l'insuffisance de la responsabilité parentale, la défaillance du dialogue familial et de l'éducation sexuelle des enfants, la prégnance de l'impunité du fait des tabous autour du sexe qui favorisent la non dénonciation des auteurs de violences, le système patriarcal propice aux discriminations de genre. Parce que l'ampleur de ces problèmes impose une intervention d'urgence,

le CIPCRE s'est, au cours de l'année 2018, attaqué aux mauvaises pratiques de veuvage et aux diverses formes de violences envers les enfants dans l'objectif d'amener les enfants, les jeunes et les femmes à jouir de leurs droits toute en exerçant leur devoir citoyen. Plus spécifiquement, les objectifs suivants ont été poursuivis :

- Les pratiques culturelles néfastes et les violences sexuelles ne sont plus taboues et sont dénoncées
- Les enfants sont protégés par une Charte de bonne conduite introduite et affichée dans des établissements scolaires , bars, hôtels et dans les services publics
- la justice est accessible et le traitement judiciaire des plaintes relatives aux VS dont sont victimes les enfants est facilité
- Dans les quartiers, les enfants victimes ont accès à l'information et à un accompagnement psycho-social et médical respectant les standards adoptés.

Les activités mises en oeuvre ont produit, entre autres, les effets significatifs suivants :

- L'identification des personnes relais par quartier a facilité leur déploiement en termes de temps et de coût (Chacun mène les activités dans son propre quartier, ce qui favorise un bon suivi des activités réalisées sur le terrain, et du transfert des compétences aux personnes relais);
- A Bapa, les autorités traditionnelles (Sa Majesté le roi et ses notables) ont interpellé les officiantes des rites de veuvage au respect du code coutumier des rites de veuvage lors de la semaine culturelle des filles et fils Bapa, ce qui contribue considérablement au respect des droits des veuves.
- L'approche sensibilisation par le théâtre relative aux rites de veuvage adoptée à Bahouoc et à Bamendjo a permis d'ouvrir le débat sur des aspects jusque-là tabous, lesquels aspects ont pu être modifiés par la suite dans les cas de veuvage suivis, améliorant ainsi le respect de la dignité des veuves. C'est le cas du rasage des parties intimes, de l'exposition de la nudité des veuves et du harcèlement sexuel qu'elles subissaient de la part des frères de leurs défunts maris.
- Dans certains villages pilotes, les personnes relais constituent des voies de recours pour les veuves en cas de harcèlement, de tentative d'extorsion ou de chantage par prolongement abusif de la durée des rites de veuvage. A Bahouoc par exemple, les interventions des personnes relais ont permis de régler le désaccord entre une officiante et une veuve sur la durée à observer, conformément à ce que prévoit le code coutumier.

- Les grandes mobilisations observées lors des activités d'envergure, à l'instar des soirées théâtrales sur l'humanisation des rites de veuvage, ont permis aux populations de Bamendjo, Bahouoc et Bahouan et à leurs chefs de réaffirmer officiellement leur position dans la lutte contre les mauvaises pratiques des rites de veuvage. Les aspects importants (durée, nudité, rasage des parties intimes, dormir à même le sol, hygiène corporelle ...etc.)
- Les notables, acteurs décisionnels importants dans le dispositif coutumier au sein des villages, sont devenus des vecteurs importants de sensibilisation pour l'humanisation des rites de veuvage. Ils tiennent en leur sein et même dans des groupes de femmes des séances d'explication des dispositions pertinentes des codes coutumiers. C'est le cas de l'association des notables du quartier Lagwe à Baham qui en a fait une activité presque traditionnelle.
- Les enfants se sentent désormais protégés par des responsables des établissements scolaires qui n'hésitent pas à intervenir au sein des familles pour briser les projets de mariages précoces et forcés qui se préparent. C'est ce qu'a fait le Directeur de la SAR/SM de Bapa au profit de 4 filles (respectivement âgée de 12, 12, 13 et 14 ans) dont le mariage était déjà négocié et arrêté. Ses interventions ont permis que tout soit arrêté et que les filles reprennent sereinement le chemin de l'école.
- Les sensibilisations menées dans les lycées et collèges ont favorisé la baisse du phénomène des grossesses en milieu scolaire. C'est le témoignage par exemple du proviseur du lycée de Bapa qui a noté une régression significative du nombre de filles tombées enceintes dans son établissement par rapport à la période d'avant-projet.
- A la suite d'une sensibilisation auprès du Directeur de l'Ecole Publique de Feutap à Bahouoc sur les causes de la non scolarisation ou de la déscolarisation des enfants notamment les filles, il est ressorti que les parents n'arrivent pas à payer les frais d'APEE exigés. Pour faire face à cette situation, ledit Directeur a sensibilisé les élites de ce quartier sur l'importance du droit à l'éducation des enfants, ce qui a amené ces derniers à décider de prendre désormais en charge les frais d'APEE pour tous les élèves de cette école. Depuis lors, l'école est devenue entièrement gratuite et le taux de fréquentation a considérablement augmenté.
- L'adhésion et l'engagement des chefs d'établissements scolaires dans la lutte contre les violences sexuelles et des discriminations sexistes ont favorisé une rapide appropriation de la part des autres acteurs de la communauté éducative notamment les élèves et les enseignant-e-s, lesquels ont développé des pièces de théâtre qu'ils utilisent comme moyens de sensibilisation.

Témoignage

Madame D. 74 ans, Bapa

« Pendant la période de deuil de mon mari, j'ai mangé dans des assiettes propres. Je me suis lavée dans les toilettes. A aucun moment on ne m'a vue nue. Toute ma famille m'a soutenue et m'a chérie. »



(3.1) Renforcement du cadre de protection et de réhabilitation des enfants à risque et victimes de discriminations sexistes et violences sexuelles (Phase de rallonge janvier-avril 2018)

Pour permettre aux enfants à risque ou victimes de discriminations sexistes et violences sexuelles dans les régions de Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre de bénéficier, pour la réalisation effective de leurs droits et leur réhabilitation, d'un soutien de leurs communautés locales ainsi que d'un cadre juridique et institutionnel adéquat, le CIPCRE a déployé des activités autour de quatre objectifs :

- Les pratiques culturelles néfastes et les violences sexuelles ne sont plus taboues et sont dénoncées.
- Les enfants sont protégés par une Charte de bonne conduite introduite et affichée dans des établissements scolaires, bars, hôtels et dans les services publics.
- La justice est accessible et le traitement judiciaire des plaintes relatives aux VS dont sont victimes les enfants est facilité.
- Dans les quartiers, les enfants victimes ont accès à l'information et à un accompagnement psycho-social et médical respectant les standards adoptés.

En termes de résultats significatifs,

- 701/797 établissements du primaire ont reçu le code de bonne conduite et 436 l'ont adopté, soit 54,7% de l'ensemble des écoles primaires et 62 % de celles qui l'ont reçu ;
- 85 % des écoles ayant mis en œuvre le « Code de Bonne Conduite » ont créé un comité de suivi en leur sein.
- Les résultats de deux sondages réalisés en décembre 2017 et avril 2018 respectivement au près d'un échantillon de 296 filles de 50 établissements et 159 filles de 40 autres établissements du projet montrent que 73,3% des filles en décembre et 91% en avril estiment que les abus et les harcèlements sexuels ont diminué dans leur environnement.
- Un micro-trottoir réalisé en avril 2018 a révélé que 86,75% des personnes enquêtées débattent désormais des questions de violences sexuelles en famille et dans leur entourage, ce qui corrobore l'idée que le projet n'est plus tabou ;
- Meilleure collaboration avec les acteurs judiciaires à Bafoussam : les magistrats et OPJ ont pris l'initiative de confier 19 dossiers de victimes aux intervenants sociaux pour accompagnement psychosocial.
- Les codes de bonne conduite sont de puissants outils de prévention et de dissuasion à l'usage des acteurs de la communauté éducative
- Deux sondages réalisés auprès de filles des classes de CMI et CMII de l'école primaire montrent que depuis l'adoption du code de bonne conduite, 98 % d'entre elles se sentent désormais en sécurité à l'école.

Quant aux effets directs et indirects positifs induits par les actions réalisées, il est à noter ce qui suit :

- Les leaders des zones très reculées ont pris les sessions de formation organisées à leur profit comme une belle opportunité d'éveil de conscience par rapport aux droits de l'enfant.
- De nombreux chefs de quartier nouvellement formés ont exprimé leur gratitude au projet par rapport au retour positif qu'ils ont eu auprès de leurs populations à la suite des sensibilisations sur les mariages d'enfants.
- La problématique de la protection de l'enfance contre les violences sexuelles et discriminations sexistes a constitué un facteur de rapprochement, de dialogue et de coopération entre des villages en conflit ouvert comme dans l'arrondissement de Foubot.
- Les comités de vigilance qui ont été officialisés par les sous-préfets ont institué de manière pérenne les débats et sensibilisation sur les différentes problématiques liées à la protection des enfants.
- Les rapports d'activités transmis par les CV aux Sous-préfets prennent en compte leurs actions de lutte contre les violences sexuelles et les discriminations sexistes.
- Des chefs de quartiers se sont réunis pour élaborer et transmettre des doléances au Sous-préfets à l'effet d'amener le ministère de la justice à relancer les audiences foraines qui permettront aux enfants sans existence légale d'avoir accès à l'acte de naissance.
- A la suite d'une sensibilisation sur les discriminations de genre, 10 femmes dont les maris détenaient les cartes nationales d'identité les ont dénoncés séance tenante et l'intervention du chef du quartier qui animait séance a permis qu'elles soient rétablies immédiatement dans leurs droits.
- Un chef de quartier formé à Bafoussam a pris l'initiative de regrouper tous les notables de la chefferie supérieure pour les sensibiliser contre les violences envers les enfants.
- A l'occasion de la préparation d'un important festival, un chef de village a utilisé le cadre légal de protection de l'enfance reçu du projet pour attirer l'attention des potentiels participants et touristes sur l'engagement de son village à lutter contre les violences sexuelles envers les enfants.

Témoignage

Madame Na R.

Mère d'une ancienne victime de discriminations sexistes et de violences sexuelles, Fouban :

« Grâce au soutien du CIPCRE donné à ma fille marginalisée pour être tombée enceinte avant le mariage, elle a pu s'insérer dans la vie professionnelle en devenant informaticienne. »



(3.2) Modélisation d'un système de protection de l'enfance à Yaoundé 2



Session de sensibilisation des élèves par des animateurs endogènes à Yaoundé

Dans le cadre du projet de modélisation de protection de l'enfance dans la commune de Yaoundé 2, les objectifs suivants sont poursuivis :

- Les membres des communautés, y compris les enfants de 10 quartiers de l'arrondissement de Yaoundé 2 sont sensibilisés sur la prévention des violences physiques et sexuelles envers les enfants et l'orientation vers les services de prise en charge.

- Les établissements scolaires de 10 quartiers de Yaoundé 2 sont sensibilisés sur la problématique des Violences Basées sur le Genre en Milieu scolaire (VGMS) et les cas identifiés sont pris en charge.
- 100 Enfants victimes de violences ou négligence bénéficient d'une prise en charge psychosociale.

Les actions de prévention ont permis l'augmentation des cas répertoriés et pris en charge, soit 199 cas identifiés à Yaoundé parmi lesquels 145 pris en charge ; les relais d'accompagnement formés ont fourni l'aide de première main aux victimes dans leur quartier : identification, première écoute, orientation vers les services compétents, accompagnement dans les démarches. Les sessions de formation pour les animateurs et les pairs éducateurs, la production du matériel de visibilité, l'accompagnement des pairs éducateurs pour la réalisation des causeries éducatives, la sensibilisation et la mobilisation communautaire participatives, la facilitation de la mise en œuvre de projets de sensibilisation et de points d'écoute, la sensibilisation des équipes éducatives, la prise en charge des enfants victimes ont induit des effets directs et indirects positifs suivants :

- Dans les quartiers, les gens sont mieux informés sur les services de prise en charge qui sont proches d'eux ;
- Les points d'écoutes créés dans les quartiers servent à l'identification et à l'orientation des enfants victimes ;
- Les enfants pris en charge sont plus confiants et se sentent en sécurité ;
- Les parents des enfants accompagnés ont compris leur responsabilité dans l'épanouissement effectif de leur enfant ;
- 112 pairs éducateurs ont initié 421 sensibilisations pour la prévention des violences envers les enfants dans les quartiers, ce qui a permis de toucher 11798 personnes soit 7436 filles/femmes et 4362 garçons/hommes.
- 978 enfants ont reçu l'encadrement des points d'écoute, soit 622 filles et 361 garçons ;
- Les activités des animateurs-trices endogènes dans les quartiers ont permis d'instituer une veille communautaire relative à la protection des droits de l'enfant.
- Les enseignants sont plus sensibles aux droits de l'enfant et beaucoup ont renoncé à la chicotte et aux punitions dégradantes.
- Il se développe une certaine conscience de protection des droits de l'enfant dans les quartiers.
- Les animateurs et animatrices endogènes se positionnent comme des référents de protection au sein des quartiers.
- Les Chefs de blocs, surtout dans le quartier Carrière s'impliquent activement dans les dénonciations de cas et s'opposent aux arrangements à l'amiable.

- Les activités des animateurs-trices endogènes dans les quartiers ont permis d'instituer une veille communautaire relative à la protection des droits de l'enfant.
- Les enseignants sont plus sensibles aux droits de l'enfant et beaucoup ont renoncé à la chicotte et aux punitions dégradantes.
- Il se développe une certaine conscience de protection des droits de l'enfant dans les quartiers.
- Les animateurs et animatrices endogènes se positionnent comme des référents de protection au sein des quartiers.
- Les Chefs de blocs, surtout dans le quartier Carrière s'impliquent activement dans les dénonciations de cas et s'opposent aux arrangements à l'amiable.

Témoignage

F.T.

« J'ai 16 ans. Je suis l'unique fille à mes parents parmi mes 4 frères, mais aussi la seule qui n'est pas allée à l'école. Faute de moyens, ma maman m'avait obligée de rester à la maison pour m'occuper des tâches domestiques et me préparer à ma future vie de femme au foyer. J'étais triste et désespérée lorsque je voyais mes amies du quartier aller à l'école tous les matins. Comme j'allais de temps en temps chercher de quoi manger chez les voisins, des garçons ont tenté de me violer. Heureusement, je parvenais toujours à m'échapper. Un jour, alors que j'étais assise au coin de la rue en train de pleurer, une dame est venue me demander de lui raconter ce qui n'allait pas. Après lui avoir raconté mon histoire, elle m'a dit qu'elle travaillait au CIPCRE et qu'elle pouvait m'aider. C'est ainsi qu'elle m'a fait suivre une formation en secrétariat bureautique, ce qui me permet aujourd'hui de me prendre en charge. Dès que j'aurais assez d'argent, je vais m'installer à mon propre compte. Mille fois merci ! »



4. Paix et prévention des conflits

La zone d'intervention du CIPCRE est grosse de conflits de toutes sortes dont les principales expressions sont les suivantes : le tribalisme, la prolifération des courants religieux (chrétiens catholiques et protestants, musulmans, adeptes des religions africaines et des églises dites réveillées, etc.), le radicalisme religieux, le problème anglophone, la difficile cohabitation entre les agriculteurs et les éleveurs des bovins et l'incompréhension entre les jeunes générations et les adultes.

Au rang des causes de ces conflits, l'absence de dialogue, la conviction pour certains de détenir la vérité infuse, la méfiance, le mépris de l'autre et la difficulté pour certains de se mettre à la place des autres pour comprendre leurs points de vue et cultiver en eux la tolérance indispensable au vivre-ensemble.



Lancement du Mouvement Interreligieux pour la Paix et le Développement holistique sur le thème :
« Vivre-ensemble dans la tolérance citoyenne »

Au cours de l'année qui s'achève, le CIPCRE s'est investi dans le champ du dialogue social, interculturel et intergénérationnel et essayé de jeter des ponts là où étaient construites des murailles de rejet de l'autre, de l'affrontement et de l'hostilité pour permettre aux jeunes et aux adultes des communautés de foi et des groupes socioprofessionnels (agriculteurs et éleveurs de bovins) de vivre en paix avec eux-mêmes et avec les autres.

La construction des relations harmonieuses entre les différents groupes sociaux s'est traduite par :

- Plus de rapprochement et de dialogue entre parents et enfants, entre agriculteurs et éleveurs, entre les personnes des confessions religieuses différentes autour des sujets communs et initiatives communes pour la paix.
- Un début d'enracinement chez les croyants de la culture de tolérance, du respect et de l'acceptation mutuelle, de la réduction des préjugés développés envers certaines religions.
- Une complicité dans le vécu des membres de certains comités pour la coopération interreligieuse qui amène les populations à avoir un autre regard sur les autres croyants et les interpelle à en faire de même.
- La prise d'initiatives communes par des leaders des différentes communautés de foi (catholique, protestante, musulmane, traditionnelle) notamment des déclarations publiques de leur vision commune sur le vivre-ensemble dans la tolérance citoyenne dans le but d'amener les membres des confessions religieuses différentes à cultiver l'amour de soi et des autres, l'estime de soi et des autres, la confiance en soi et aux autres, et une cohabitation harmonieuse avec les autres et les autorités à œuvrer davantage pour la promotion du vivre-ensemble.

De façon plus concrète,

- Les comités interreligieux de Baham, Fouban, Bahouan, Bamendjo, Foubot et la dynamique islamique justice, paix et sauvegarde de la création de Fouban ont pris 53 initiatives en faveur de la promotion du vivre-ensemble et de la paix dans leurs différentes communautés au profit de plus de 1500 bénéficiaires.
- De nombreux leaders religieux, de la société civile et les médias des localités de Bafoussam, Fouban, N'Gaoundéré, Maroua, Douala, Edéa ayant participé aux ateliers de réflexion sur le vivre-ensemble dans la tolérance citoyenne dans le cadre du MIRPADH ont pris des engagements à diffuser largement la thématique sur le vivre-ensemble dans la tolérance citoyenne dans leurs communautés respectives.
- Parmi les 20 médias ayant pris part aux activités pendant la campagne 2018 du MIRPADH, 12 ont diffusé auprès de leurs audiences des contenus de sensibilisation sur la thématique soit par les publications d'articles de presse (écrites et cybernétiques), des transmissions/ émissions TV et radio. La chaîne TV DBS gagnée par la cause a invité le Directeur Général du CIPCRE à l'émission TV "52 minutes pour comprendre" consacrée exclusivement au vivre-ensemble dans la tolérance citoyenne.
- A l'occasion d'une grande manifestation organisée lors de la Journée Internationale de la Paix, les leaders religieux de Foubot, sous l'impulsion du comité interreligieux, ont publié une déclaration sur la crise anglophone devant un parterre de plus de 200 personnes. Cette déclaration a été par la suite diffusée et commentée à trois reprises à la Radio Communautaire de Foubot.

- A la suite des attaques de Bangourain du 23 décembre 2018, les déplacés de la zone anglophone installés dans cette localité depuis le début de la crise anglophone et d'autres autochtones se sont trouvés obligés de fuir pour se réfugier à Fouban, causant ainsi des inquiétudes au sein des populations hôtes. Face à cette situation, le Comité Interreligieux a sensibilisé les populations à rester calmes et les a rassurées qu'aucun incident violent n'avait été signalé de la part des étrangers. En plus, ils ont apporté des appuis nutritionnels et du soutien moral à ces déplacés, ce qui a contribué à apaiser les relations avec les populations hôtes.
- A l'issue des forums sur le dialogue intergénérationnel qui ont regroupé plus de 400 parents et enfants à familles, transformant ainsi des liens conflictuels en liens de confiance, de responsabilité et d'ouverture. C'est le cas des à Bamendjo et à Baham, les témoignages recueillis ici et là font état de ce que le dialogue a été restauré au sein des familles, transformant ainsi des liens conflictuels en liens de confiance, de responsabilité et d'ouverture. C'est le cas des parents qui ont témoigné que leurs enfants rebelles sont venus leur demander pardon et promis de changer de comportement.
- Grâce aux sensibilisations faites sur le vivre-ensemble que font les membres du comité interreligieux de Baham, les jeunes du "carrefour Marché", réputés très violents, ne sont plus en conflit et ne bagarrent plus entre eux comme par le passé.
- A Fouban, le coordonnateur du comité interreligieux, Imam Njoya Aboubakar, après les formations sur la gestion non violente des conflits, témoigne qu'il utilise régulièrement les acquis des formations reçues pour gérer les conflits dans lesquels il est impliqué de façon plus confiante. C'est le cas pour deux situations de conflits successoraux opposant d'une part deux cohéritiers et d'autre part l'un des cohéritiers et ses cousines. Son intervention a contribué à réduire les tensions entre les parties qui ne s'exprimaient que par la violence physique et verbale. Des solutions équitables ont été trouvées à l'amiable, empêchant ainsi la procédure judiciaire qui devait être engagée par l'une des parties.
- Le souci de la coopération interreligieuse est une réalité intégrée par le village Bapa. Une célébration interreligieuse y a été organisée lors du festival des arts et de la culture, événement très couru dans cette communauté. Par ailleurs, cet événement a mis à jour un début d'acceptation mutuelle entre les différentes communautés de foi de ce village. C'est ainsi que la viande de chèvre rôtie et mélangée à l'huile rouge, prévue au menu par le Chef, a été consommée par tout le monde, même les membres des confessions religieuses modernes présents. En effet, à travers le partage de ce mets qui est habituellement fait lors des rituels traditionnels, les populations ont davantage manifesté leur désir de vivre et de faire ensemble dans leurs différences. En plus de ce mets, les traditionalistes ont partagé la kola, le jujube et les arachides grillées aux invités venus d'horizons divers.
- 04 documents (portant sur le référentiel le vivre-ensemble dans la tolérance citoyenne, et la sensibilisation sur la coopération interreligieuse) ont été produits et mis à la disposition des différentes personnes relais. Ils leur ont permis de restituer les formations reçues et leçons apprises avec plus d'aisance et d'efficacité.

Témoignage

Imam Aboubakar,

Coordinateur du Comité Interreligieux de Fouban

« J'ai pu résoudre pacifiquement un conflit foncier à Fouban grâce aux stratégies apprises au CIPCRE »



Service civil pour la Paix (SCP)



Formation des jeunes du club théâtre du lycée de Bahouan sur les étapes du déroulement d'une séance de théâtre

Avec pour objectif de promouvoir le théâtre auprès des partenaires du CIPCRE comme outil de sensibilisation, d'éducation et de communication pour la paix et la prévention des conflits, le Service Civil pour la paix a permis :

- à ses organisations partenaires d'agir de manière exemplaire et non violente contre la fragmentation croissante de la société camerounaise dans diverses régions du pays à travers de nouvelles initiatives destinées à éliminer les préjugés, les stéréotypes, la haine et la violence à coloration religieuse ou ethnique;
- aux jeunes femmes et hommes d'articuler leurs besoins et intérêts de manière non violente vis-à-vis du public et notamment vis-à-vis des décideurs locaux et nationaux, soit en prenant des initiatives de dialogue au sujet de la défense de leurs intérêts, soit en articulant leurs revendications dans le réseau SCP au Cameroun, soit encore en informant le grand public.

Comme effets directs et indirects positifs :

- 7 nouveaux clubs théâtre pour la paix composés de 92 membres ont été créés (club du Collège Evangélique de Bafoussam, club théâtre du CETIC de Medjo à Baham, Institut Supérieur de traduction, d'interprétation et de communication de Yaoundé, école Catholique Saint Paul de Bamendzi à Bafoussam, Université de Ngoa-ekelé de Yaoundé, le club de l'école publique de Mbouo, Lycée technique de Tayim à Bafoussam) par les partenaires formés par le CIPCRE. A travers leurs premières présentations théâtrales, ils ont sensibilisé plus de **1580** personnes sur des sujets en lien avec les fragmentations diverses dans la société.
- Dans 4 nouveaux établissements scolaires (école publique de Bahouoc, école publique de Djeukou à Bapa, école publique de Poumdze à Baham et école publique de Batoussop à Bamendjo), le CIPCRE a planté des jalons pour une future collaboration.
- 18 troupes et clubs théâtre encadrés par le CIPCRE et ses partenaires offrent des espaces de dialogue sur les sujets au cœur des intérêts de la jeunesse.
- L'approche participative de montage des pièces de théâtre a offert la possibilité à **324** membres des clubs et troupes de s'exprimer plus librement qu'au quotidien sur leurs besoins et intérêts, et a suscité le dialogue avec 8540 jeunes sur les thèmes comme le harcèlement sexuel, les besoins des jeunes dans la zone de crise avec la collaboration entre la TIM et la troupe partenaire anglophone, l'abus des drogues, l'amitié et la mauvaise compagnie.

Les témoignages des élèves montrent que l'effet le plus apprécié par eux-mêmes, a été de réussir à surmonter la honte et la peur de s'exprimer, avoir plus de confiance en eux. Selon ces derniers, être monté sur une scène devant un grand public est une capacité qui est aussi utilisée pour résoudre des conflits avec moins de peur, moins d'agressivité et pour dénoncer les violences faites aux jeunes.

- Presque tous les membres de la TIM ont pris des initiatives, notamment la mise en œuvre et l'encadrement des clubs théâtre dans les instituts de formation et leur affirmation comme actrices et acteurs.

- La TIM a offert un espace de dialogue pour **25 membres** actifs et 10 sympathisants (anciens membres de la TIM) qui sont toujours en contact avec le CIPCRE. 8 clubs théâtre (soit au total 138 jeunes membres) encadrés par des jeunes membres de la TIM ont été utilisés comme espaces de dialogue pour la défense des intérêts des jeunes. Dans deux de ces clubs, les jeunes encadreurs sont en train de recruter des membres. 5 de ces clubs ont été créés en 2018. Comme l'art théâtral est une forme de dialogue avec le public, les présentations ont suscité le dialogue avec **5240 jeunes** dans le public.
- Lors des causeries et des fora intergénérationnels à Baham et à Bamendjo, près de **500 jeunes** du village ont eu la possibilité d'exprimer leurs besoins et intérêts et de les défendre devant leurs parents et enseignant-e-s.
- La collaboration de la troupe partenaire "Liberté Arts Group" et la TIM a permis l'échange interrégional à travers des discussions sur la situation des jeunes des zones anglophones en crise. **8 clubs théâtre** des établissements scolaires partenaires du CIPCRE accompagnés (formés et appuyés) ont constitué des espaces de dialogue pour **161 jeunes membres** et **2300 élèves** dans le public, notamment les clubs.
- 4 membres de la TIM ont adhéré à des groupes cinématographiques, où ils réalisent leurs rêves d'être des acteurs/actrices professionnelles. Les films dans lesquelles ils jouent, sont montrés dans les chaînes de télévision dans tout le pays. Ces **4 membres** de la TIM se sont mis ensemble et ont produit leurs propres films et les ont même gravés sur un DVD et les ont vendus. Dans leurs films, ils luttent contre les fléaux sociaux.
- Certains programmes du CIPCRE comme le Programme Paix et Prévention des conflits et le Programme Droits Humains et Démocratie se sont approprié l'outil théâtre pour la réalisation de leurs activités. Quelques partenaires ont pris l'initiative de vulgariser le Code coutumier des rites de veuvage et la défense des droits des veuves à travers le théâtre. Dans ce cadre, **6000 personnes** ont été sensibilisées dans 4 villages (Baham, Bahouan, Bahouoc, Bamendjo).
- Dans quatre établissements scolaires (Ecole Pilote de Mbouo, Bahouoc, Bamendjo, Baham) des élèves n'ont pas seulement appris les informations relatives aux droits qui permettent aux filles comme aux garçons de partir à l'école. Ils ont même monté des saynètes pour sensibiliser leurs camarades sur les textes de loi et des stratégies pour défendre leurs droits.
- 01 dépliant tiré en 3000 exemplaires a été produit pour faciliter l'appropriation des techniques théâtrales par les partenaires.

Témoignage

Hamadu TEJANI,

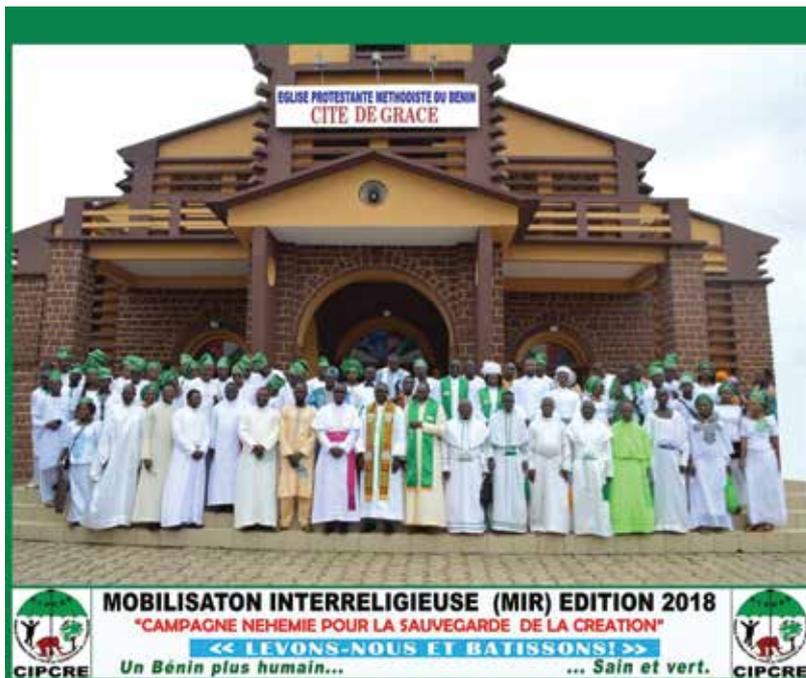
Membre de la TIM

« Grâce aux formations reçues, j'ai eu à intégrer deux groupes cinématographiques : le groupe Somo où j'ai tourné plusieurs films dont certains ont été diffusés sur des chaînes de télévision ; et le groupe de DJ Konard dans lequel j'ai tourné plusieurs films dont certains, déjà enregistrés sur des CD sont appréciés de mes amis, frères et familles. »



II. LE CIPCRE-BÉNIN EN 2018

Au Bénin, le CIPCRE a déployé ses principales activités dans le cadre de trois projets : le "Projet d'appui à l'Adaptation aux Changements Climatiques dans l'Ouémé et la Donga (PAdaClim-Bénin)", le projet de «Renforcement de l'Institutionnalisation de Conditions Cadres pour la Protection des Enfants contre les abus sexuels dans les communes de la Donga, au Bénin», la 2ème Phase du « projet de renforcement des familles et des institutions locales pour la protection des enfants contre les abus sexuels et diverses formes de traite au Bénin (ProFIL-Enfants). »



Au Bénin, le CIPCRE a déployé ses principales activités dans le cadre de trois projets : le "Projet d'appui à l'Adaptation aux Changements Climatiques dans l'Ouémé et la Donga (PAdaClim-Bénin)", le projet de «Renforcement de l'Institutionnalisation de Conditions Cadres pour la Protection des Enfants contre les abus sexuels dans les communes de la Donga, au Bénin», la 2ème Phase du « projet de renforcement des familles et des institutions locales pour la protection des enfants contre les abus sexuels et diverses formes de traite au Bénin (ProFIL-Enfants). »

1. Appui à l'Adaptation aux Changements Climatiques dans l'Ouémé et la Donga

L'objectif affirmé de PAdaCLim est formulé comme suit : *Les communautés et ménages vulnérables des villages pilotes améliorent leurs capacités d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques, l'état des ressources naturelles de leurs terroirs, leurs cadres et conditions de vie, y compris le statut de la femme.*

Pour atteindre cet objectif, les exploitations agricoles individuelles et les ménages dans deux (2) des zones agro écologiques les plus vulnérables aux effets des changements climatiques ont été ciblées. Un réel engouement pour la mise en œuvre de mesures d'Adaptation aux Changements Climatiques par les bénéficiaires directs, et par conséquent une amélioration de leur résilience face aux effets néfastes des changements climatiques ont été induits. Dès lors, en améliorant la résilience des exploitations agricoles face aux changements climatiques, le PAdaClim-Bénin a permis, à ces dernières, de se soustraire du cercle vicieux de la pauvreté.

Par exemple dans le village de Kom'dè, l'évaluation des rendements au niveau d'une vingtaine cultivateurs a montré l'accroissement du rendement de maïs de l'ordre de 0,9 t par ha sur les parcelles sous mesures ACC en comparaison des parcelles non traitées. Dans le village de Késsounnou, l'évaluation du niveau d'amélioration du revenu auprès de deux exploitants est de l'ordre de 895 000 FCFA. Au niveau des éleveurs de Kom'dè, une évaluation de l'amélioration du niveau de revenu n'a pas été effectuée. Par exemple, M SOSSOHOU Abdoulaye, un éleveur du village a témoigné qu'il a vendu son bélier beaucoup plus cher à l'occasion de la fête de la Tabaski en raison de l'embonpoint de l'animal à la suite de l'amélioration de son élevage. L'augmentation des rendements et des revenus obtenus à travers l'adoption de mesures d'ACC a permis aux exploitations de faire face à leurs besoins fondamentaux tels que l'alimentation, l'éducation des enfants, la santé, le logement, l'habillement, etc.

Le reboisement (à travers la promotion des plantations individuelles et l'enrichissement de sites dont les forêts) et la réduction de l'utilisation du charbon de bois (à travers l'adoption des foyers économiseurs) ont concouru à la lutte contre la déforestation et ultimement à la réduction des gaz à effet de serre, principales causes du réchauffement climatique. Par ailleurs, les interventions spécifiques telles que les sensibilisations contre l'utilisation des filets à mailles fines, la promotion de la reconversion des pêcheurs en pisciculteurs, le reboisement des berges des sites à enjeu GIRE sont autant d'actions qui ont participé à la conservation des ressources naturelles. Plus important, l'approche d'intervention holistique de PAdaClim-Bénin a permis également d'impacter directement plusieurs sphères non-agricoles telles que l'eau-hygiène et assainissement, la gestion intégrée des ressources en eau, l'éducation environnementale en milieu scolaire, l'engagement de la société civile pour la gouvernance environnementale, la participation des femmes aux affaires publiques locales, etc. qui constituent des domaines de développement aussi importants les uns que les autres.

Les interventions du projet ont également contribué à l'atteinte des cibles nationales des ODD.

Au niveau du volet 1

Les exploitants agricoles constituent la plus grande proportion de la population active dans le milieu (les 4 VP). En accompagnant un échantillon de 438 (6,42% de la population totale, exploitants agricoles dans la mise en œuvre des mesures d'ACC efficaces au regard du pouvoir d'achat des petits exploitants agricoles et du contexte local de ces exploitants, le projet a contribué à améliorer les capacités d'adaptation aux effets néfastes des CC de toute la communauté. Les exploitants appuyés sont constitués des exploitants les plus vulnérables aux effets néfastes de CC dans les VP (421). Donc, en les accompagnant dans la mise en œuvre des mesures d'ACC, le Projet contribue à l'adoption d'une agriculture résiliente dans les VP.

De même, les actions de l'OS1 qui portent sur les moyens de subsistance des exploitants agricoles tels que les facteurs de production (le sol, les ressources naturelles, etc.) et les activités (production végétale, élevage, production halieutique, etc.) ont contribué à la Gestion durable des terres, à la conservation des forêts et de la biodiversité, ... et par conséquent à l'amélioration des conditions de vie des populations et l'état de leurs ressources participant ainsi à l'atteinte de plusieurs ODD au Bénin : ODD 1 (Eradiquer la pauvreté), ODD 2 (mettre fin à la faim dans le monde), ODD 13 (mettre fin au changement climatique), ODD 15 (Prendre soin de la terre).



Un producteur de patates douces sous mesures ACC

Au niveau du volet 2

A travers les actions de plaidoyer pour la disponibilité de l'eau potable, de promotion du traitement de l'eau à l'aquatab, de promotion des techniques simples et efficaces de gestion des déchets et de la salubrité, de promotion du lavage des mains au savon, le Projet a contribué à l'amélioration des cadres et conditions de vie des ménages des VP et donc à l'atteinte des ODD 6 (Une eau saine et des services d'assainissement pour tous) et 11 (Des villes et des communautés sûres).

Au niveau du volet 3

L'appui aux réseaux d'ONG, le renforcement des capacités des acteurs institutionnels (y compris les femmes) dans les cinq communes d'intervention sur la problématique et les enjeux des CC, les actions de promotion de la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles locales de même que les associations de Promotion du Genre participent de la prise de conscience collective et institutionnelle sur les changements climatiques (ODD 13 : Mettre fin au changement climatique) mais surtout à l'ODD 17 (Mécanismes et partenariats en place pour atteindre les objectifs) et de l'équité ou égalité genre (ODD 5 : l'égalité entre les sexes). En effet, la prise d'initiatives climato-compatibles des acteurs institutionnels et des Réseaux d'ONG grâce aux actions de renforcement de capacité et d'appui du projet PAdaClim-Bénin contribue à l'amélioration du cadre de vie des communautés des communes et VP du projet, et participe ainsi à l'atténuation des effets.

La prise en compte de l'équité genre dans la mise en œuvre des actions du projet a permis un début d'amélioration des conditions de vie et du statut de la femme dans la zone d'intervention à travers les séances de sensibilisation des femmes leaders aussi bien dans les VP que dans les communes, y compris les membres des AP/Genre (femmes comme hommes) ; la formation / sensibilisation des femmes exploitantes agricoles sur les mesures d'ACC suivie des réinvestissements de ces cibles, les femmes sont de plus en plus impliquées dans les instances décisionnelles et prennent de plus en plus la parole en présence des hommes, même pour aborder des sujets de développement les concernant directement, et ceux de leurs localités.

L'analyse des indicateurs du volet I (Agriculture, foresterie et énergie) montre que parmi les cultivateurs -trices formé-es, trois cent-sept (307) dont quatre-vingt-dix-sept femmes ont poursuivi la mise en œuvre sur leurs exploitations agricoles d'au moins une mesure d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques dont le paillage, les variétés de maïs à cycle court, l'utilisation des biopesticides, l'intégration agriculture - élevage, le compostage, l'assolement / rotation des cultures, la canalisation d'évacuation des eaux, la gestion des résidus de récolte et des défriches, etc.



Foyers économiseurs d'énergie

Tous ces cultivateurs ont constaté l'efficacité de ces mesures sur plusieurs aspects : efficacité des biopesticides contre les ravageurs, bonne germination et croissance des cultures de variétés améliorées, contrôle des mauvaises herbes et réduction du sarclage, maintien de l'humidité du sol sous paillis, réduction de l'utilisation des pesticides chimiques, etc. Cent-deux cultivateurs ont reconnu l'amélioration des rendements. Par exemple dans le village de Kom'dè, l'évaluation des rendements au niveau d'une vingtaine cultivateurs a montré l'accroissement du rendement de maïs de l'ordre de 0,9 t par ha sur les parcelles sous mesures ACC en comparai-

Cent cinquante-cinq (155) éleveurs / pêcheurs / pisciculteurs ont poursuivi la mise en œuvre des mesures concrètes d'adaptation au changement climatiques dans leur élevage ou dans leurs exploitations de pêche/pisciculture. Parmi eux, 40 éleveurs ont poursuivi les mesures d'adaptation déjà mises en œuvre (réalisation d'enclos d'élevage adaptés et bien aérés, recours aux vétérinaires, apport de compléments alimentaires tels que le son de soja, les fanes de maïs, les coques d'arachides, mise en quarantaine des animaux malades, mise en œuvre des mesures de prophylaxie, intégration agriculture-élevage. 113 pêcheurs/pisciculteurs ont adopté et poursuivi l'utilisation des engins de pêche homologués et adaptés.

Le cumul des ménages qui ont adopté l'une et/ou l'autre des mesures d'adaptation à co-bénéfice d'atténuation est de trois cent-vingt-neuf (329). Au cours de cette année, deux-cent trente-quatre (234) ménages ont adopté au moins une mesure d'adaptation contribuant à l'atténuation des effets des changements climatiques. Parmi eux cent-vingt-cinq (125) ménages des VP Gnanhouizounmè (35) et Houèdo-Wo (23), Késsounnou (26) et Kom'dè (41) ont adopté l'utilisation des foyers économiseurs d'énergie. Au total, cent-quatre vingt seize (196) ménages utilisent ces foyers économiseurs d'énergie, cent-soixante-deux (162) exploitants dont (04) femme des VP Gnanhouizounmè (24), Houdo-Wo (4), Késsounnou (93) et Kom'dè (38) ont mis en place environ 5 ha de plantations individuelles d'anacardier, d'acacia, d'eucalyptus et de moringa. Ainsi, 206 ménages ont mis en place des plantations de bois de feu, d'anacardier et/ou de palmier à huile.

S'agissant du Volet II sur Eau, Hygiène et assainissement, dans les quatre villages pilotes du projet, trois cent cinquante-neuf (359) ménages des quatre villages pilotes ont adopté et poursuivent l'utilisation des comprimés d'Aquatabs pour le traitement de l'eau de boisson. Parmi eux, cent cinquante-quatre (154) ménages des VP (Kom'dè : 51, Gnanhouizounmè : 38, Houèdo-Wo : 45 et Késsounnou : 20) ont adopté au moins une méthode efficace de gestion des déchets (tri, compostage, poubelles). Toujours parmi eux, deux cent quatre-vingt-un (281) ont adopté et utilisent le dispositif simple de lavage des mains (bidons de 1,5 L ou de 4 L percés contenant de l'eau savonneuse). Les ménages ont remarqué la diminution de certaines maladies hydriques notamment dans les VP Houèdo-Wo et Késsounnou.

Au total, cent-deux (102) usagers des deux sites à enjeux GIRE, dont 48 femmes, utilisent au moins une bonne pratique au niveau de chaque site. De bonnes pratiques pour la gestion durable ont été promues sur les deux sites à enjeux GIRE. Pour la rivière Dovi, il s'agit de : bonne gestion des déchets, promotion de bonnes pratiques de pêche, reboisement des berges, plaidoyer pour une gestion responsable de la transhumance, utilisation de biopesticides, etc. Au niveau du barrage de Kom'dè, il s'agit de : l'interdiction des cultures autour du barrage, la plantation des arbres, la réalisation d'une digue, l'élaboration d'un plan de gestion concertée, etc.

Pour ce qui est de l'avènement de "l'école verte", sept (07) établissements scolaires ont adopté des mesures d'adaptation au changement climatique (EPP Gnanhouzounmè, EPP Késsounnou, CSP Don de Dieu de Késsounnou, EP Catholique Sainte Agnès de Késsounnou, l'Ecole Primaire Publique de Houèdo-Wo, le Complexe Scolaire public de Kom'dè et le Collège d'Enseignement Général de Kom'dè). Des actions concrètes sont ainsi mises en œuvre dont la mise en place de poubelles (dans la cour de récréation et les salles de classe), la réalisation de levées topographiques, le PAMES, les parterres de fleurs, la mise en terre de plants, l'acquisition d'arrosoirs, l'organisation des séances de sensibilisation notamment sur la réduction de l'utilisation des sachets plastiques.

Le Volet 3 porte sur le renforcement de la société civile. Dans ce cadre, quarante-trois (43) nouveaux acteurs institutionnels sur les 273 formés sur la problématique des changements climatiques (soit 16%) ont pris des initiatives climato-compatibles dans leur milieu de vie. Ce qui porte le taux total des acteurs ayant pris des initiatives à 26% et un nombre total de soixante-onze acteurs (71). Parmi les 43 acteurs ayant pris des initiatives, on distingue 6 acteurs de la commune de Ouaké qui ont pris quatre initiatives dans leur milieu : production de compost, réalisation de foyers économiseurs d'énergie, fabrication de biopesticides et sensibilisation sur les conséquences de l'utilisation des sachets plastiques ; 9 acteurs de Dangbo qui ont initié des restitutions et sensibilisations ; 1 acteur des Aguégoués qui a organisé des sensibilisations dans les 3 églises ; 12 acteurs d'Adjohoun qui ont organisé des sensibilisations et réalisé deux émissions radiophoniques : 15 acteurs de Bonou qui ont initié des restitutions et des sensibilisations dans leur lieu de travail et les reboisements dans les forêts et établissements scolaires.

Trois (03) réseaux d'ONG ont développé et/ou poursuivi au total 3 initiatives climato-compatibles et favorables à l'atteinte des ODD au Bénin : pour le réseau Coalition Verte, la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH) ; pour le réseau FBO-TRS, la Célébration de la Journée Mondiale pour un Tourisme Responsable (JMTR) et le Verdissement des sorties pédagogiques. Ces initiatives sont favorables à l'atteinte des ODD 6, 7, 12, 13 et 15 ont permis de toucher 210 participants.

En fin décembre 2018, le taux d'accroissement de la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles locales des cinq communes partenaires est de 7, 38 % aux Aguégoués ; 4, 51 % à Ouaké ; 3 % à Bonou ; 3 % à Dangbo et 2 % à Adjohoun. Les TRF dans les Instances Décisionnelles ne cessent d'accroître dans toutes les communes cibles.

En termes d'effets au niveau du premier volet, on note :

- la diversification agricole : de plus en plus d'exploitants diversifient leurs productions. C'est ainsi que la culture de la patate douce est intégrée dans les systèmes de culture notamment dans le VP de Késsounnou ;
- l'amélioration des revenus des exploitants agricoles : 163 exploitants agricoles ont reconnu avoir amélioré leurs revenus. L'évaluation du niveau d'amélioration du revenu auprès de quelques exploitants du village pilote de Késsounnou est de l'ordre de 895 000 FCFA ;
- l'engouement pour la mise en place de plantations individuelles et le développement de la culture de reboisement. De plus en plus d'exploitants initient de leur propre chef le reboisement de leurs parcelles.

A niveau du deuxième volet, les effets identifiés sont les suivants:

- l'importance du traitement de l'eau de boisson, du nettoyage de la maison, etc. ;
- la prise de conscience sur l'importance de la consommation de l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement ;
- le nettoyage des maisons et la gestion efficace des ordures ;
- l'adoption du dispositif de lavage des mains.

Concernant les acteurs institutionnels, les effets spécifiques sont les suivants :

- la prise de diverses initiatives climato-compatibles et favorables à l'atteinte des ODD au Bénin: l'initiative de conservation de la tête du bassin du Mékrou, les célébrations de la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH), de la Journée Mondiale pour un Tourisme Responsable (JMTR) et le Verdissement des sorties pédagogiques, de la Journée internationale de la biodiversité, de la Journée nationale de l'arbre, etc. l'organisation d'émissions avec des personnes ressources pour parler des CC
- la contribution à l'intégration des sujets tels que le reboisement et la conservation dans les Plans Communaux de Développement (commune de Bonou par exemple)
- la création d'un creuset de dialogue entre les jeunes où des informations liées aux changements climatiques et sujets connexes comme la vaccination contre la peste porcine sont partagées (cas de la commune de Dangbo). Concernant la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles locales, on note :
- Un éveil de la conscience des hommes et des femmes sur l'importance de la participation des femmes aux affaires publiques locales pour le développement durable des communes.
- La régression des pesanteurs sociologiques et du complexe d'infériorité des femmes, ces dernières ayant pris conscience de leur partition dans le développement de leur localité.
- La reconnaissance des talents des femmes par les hommes qui militent pour leur implication dans les organes de gestion .
- Les femmes leaders qui deviennent de plus en plus respectueuses dans leur foyer et bénéficient d'un soutien accru de leurs époux.
- Le militantisme et l'engagement des femmes qui participent massivement aux réunions communautaires et à l'heure ainsi qu'à l'animation de la vie politique de leur localité ou commune.
- L'exercice effectif de leur leadership par les femmes dans les organes de gestion dans lesquels elles ont des rôles et responsabilités et la défense de la cause de leurs pairs.

2. Renforcement de l'Institutionnalisation de Conditions Cadres pour la Protection des Enfants contre les abus sexuels dans les communes de la Donga



Formation des FVLP de Pabegou sur l'autoprotection contre les abus sexuels et la traite

Le renforcement de l'institutionnalisation de conditions cadres pour la protection des enfants contre les abus sexuels dans les communes de la Donga poursuit trois objectifs : les parents des villages pilotes du projet assument pleinement leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants, notamment les filles pour leur protection et leur maintien en milieu scolaire ou d'apprentissage ; les institutions locales fonctionnent au mieux de l'intérêt des enfants dans les 4 Communes cibles du projet ; les enfants connaissent leurs droits et devoirs, les risques auxquels ils sont exposés et bénéficient davantage de réglementations appropriées pour leur protection.

Pour atteindre le premier objectif, le dialogue entre parents et enfants est passé de 78% à 84.5% avec un léger accroissement de la population cible soit de 183 personnes à 252 personnes dont 101 femmes. Dans ce lot, on note un effort croissant des hommes à dialoguer avec leurs enfants. Il faut tout de même signaler la gêne constante des parents à aborder la question de la sexualité avec leurs enfants. Comme effet de cette instauration du dialogue, 80,2% des 252 parents ont encadré et suivi régulièrement leurs enfants.

100% des enfants des ménages démunis interrogés ont déclaré avoir bénéficié de la sollicitude de leurs parents, soit 215 enfants dont 185 filles. Cette sollicitude se traduit par la satisfaction de certains besoins de ces enfants notamment le petit déjeuner, les dépenses de photocopie et d'achat de fournitures scolaires.

70% des filles vivant loin de leurs parents (FVLP) ont adopté de bons comportements, soit 105 filles sur les 150 prises en compte par le projet. Ce taux est relativement resté stable tout au long de l'année. 83% des enfants des ménages ont adopté de bons comportements soit 182 enfants sur 220. La différence de taux entre les deux catégories de filles s'explique sans doute par le fait que la plupart des filles vivant loin de leurs parents sont souvent sans tuteurs et se conduisent à leur guise. Par ailleurs, 87% des enfants des ménages ont poursuivi leur cursus scolaire contre 70% des FVLP. La grève des enseignants a eu un effet négatif sur le maintien des filles à l'école. Quelques filles ont abandonné les classes pour cause de grossesses ou sont allées en exode.

Dans le cadre du deuxième objectif, 81% des relais formés sont restés actifs pour la protection des enfants contre les abus sexuels et la traite. Il s'agit de 72 membres des comités de veille dont 21 femmes dans les villages, 105 membres des comités de veille de la CBP au sein des CEG, 60 leaders religieux et CCF dont 13 femmes, 23 membres de bureau APE dont 02 femmes, 35 professeurs relais dont 8 femmes, 18 vendeuses, 7 responsables d'établissements scolaires, 205 élèves pairs éducateurs (PE), soit au total 509 relais.

Le travail de sensibilisation et de dénonciation par les membres des comités de veille a été globalement fait à l'exception de la commune de Ouaké où les dénonciations sont rares. Cela explique sans doute la non atteinte du taux de 90 % fixé.

Au total, 42 cas d'abus sexuels et de traite ont été enregistrés au cours de l'année. 23 cas ont été pris en charge de façon réglementaire, soit 54% ; 19 auteurs sur 33 identifiés ont été sanctionnés sur le plan administratif ou pénal, soit 57% des auteurs. On note une avancée dans la poursuite des auteurs des abus sexuels par les structures compétentes de l'Etat.

Dans la poursuite du troisième objectif, dans les quatre communes de la Donga, 179 élèves pairs éducateurs ont été formés mais les mouvements de débrayage observés dans les établissements scolaires ne leur ont pas permis de s'organiser pour sensibiliser leurs pairs. A leur place, ce sont les animateurs du CIPCRE-Bénin qui ont fait le travail d'IEC à l'endroit des autres élèves ; 2 651 élèves dans 10 CEG (6 de la Donga et 4 de l'Alibori) dont 1126 filles ont été sensibilisés sur les mesures d'auto-protection relatives aux abus sexuels et à la traite, et sur les conséquences liées aux grossesses non désirées, la bonne gestion de la période des vacances, etc.

Dans la même zone d'intervention, 20 filles apprenties ont acquis des compétences, dénoncé les cas d'abus (abus sexuels, maltraitance, déplacement illicite, situation de traite...) survenus dans leurs milieux et ont orienté leurs camarades victimes. 48 filles apprenties ont été sensibilisées sur les conséquences des abus sexuels et 20 filles apprenties spécialement renforcées sur les violences basées sur le genre et le processus de prise en charge des victimes d'abus sexuels. Dans la Donga, 16 établissements secondaires ont procédé à l'adoption de la charte et installé les comités de veille pour le suivi des engagements contenus dans la CBP.

Les parents ont fait montre de responsabilité en maintenant leurs enfants à l'école dans les villages d'intervention du projet et en subvenant ils à leurs aux besoins alimentaires et scolaires. Les parents des filles victimes d'abus sexuels et de grossesses non désirées (GND) n'adoptent plus l'option du règlement à l'amiable (cas du père de AYEDE Richalatou à Kikélé).

Au niveau des structures locales et de leurs responsables, la protection des droits des enfants et leur épanouissement est une préoccupation. Les mairies font de plus en plus des efforts pour prévoir des lignes budgétaires. Mais il reste que les fonds doivent être réellement alloués aux services compétents pour l'exécution des activités. Certains leaders religieux, notamment les musulmans sont de plus en plus engagés dans la protection des enfants contre les mariages précoces et ou forcés. L'Imam Central de Ouaké, avant de célébrer un mariage, exige la présence physique des futurs époux pour vérifier deux conditions à savoir : l'âge et le consentement volontaire et intelligent des futurs mariés. Les chefs d'établissements scolaires évitent les règlements à l'amiable des cas d'abus sexuels et sollicitent régulièrement l'appui de CIPCRE pour la conduite à tenir. Les comités de veille au sein des villages, sensibilisent les populations, dénoncent les auteurs d'abus sexuels et de traite et orientent régulièrement les victimes et leurs parents vers les structures de prise en charge.

Des enfants ont développé des stratégies d'autoprotection. A titre illustratif, de nombreuses filles affirment s'opposer aux avances des hommes. La constance dans le taux de bons comportements adoptés (70%) au cours de l'année montre que des efforts sont faits par certaines filles elles-mêmes pour échapper aux abus.

3. Renforcement des familles et des institutions locales pour la protection des enfants contre les abus sexuels et diverses formes de traite

Dans le but de contribuer à la réduction des abus sexuels et diverses formes de traite à l'égard des enfants au Bénin, le projet de renforcement des familles et des institutions locales pour la protection des enfants contre les abus sexuels et diverses formes de traite s'articule autour de deux objectifs spécifiques : 1) Les enfants, notamment les filles des Communes de concentration du projet connaissent leurs droits et devoirs, la santé sexuelle, les risques auxquels ils sont exposés et les plus vulnérables parmi eux bénéficient de mesures de protection appropriées; 2) La généralisation de la Charte de Bonnes Pratiques est effective et d'autres acteurs institutionnels nationaux fonctionnent au mieux de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les activités menées dans le cadre du premier objectif spécifique montrent que les niveaux d'atteinte des objectifs sont les suivants :

- Les taux moyens de diminution d'abus sexuels est de 70 %, celui de grossesses précoces de 52%, celui d'abandons de la formation de 40 %.
- 123 PE ont été formés dont 98 filles. Ils ont pris 25 initiatives avec 1156 apprentis sensibilisés dont 776 filles et fait 2 dénonciations de cas de grossesses de mineurs.
- 265 enfants ont pu bénéficier de fournitures scolaires et de frais de scolarité dont 212 enfants de familles démunies et 53 EVLP dont 125 filles.
- 63 cas d'abus sexuels ont été enregistrés avec un taux de poursuite de 82,53 % et un taux de 11,11% d'évolution au tribunal
- Les acteurs des CCPE font preuve d'un engagement soutenu marqué par les actes et faits concrets ci-après : exécution de leurs plans de travail annuel commun comportant des activités de sensibilisation des populations, gestion des cas d'abus sexuels et de maltraitance diverse d'enfants, appuis en fournitures scolaires. Le taux d'exécution des plans d'actions communaux pour l'année 2018 est d'environ 80% dans les 6 communes de concentration.

- Environ 20 comités mis en place dans les 8 départements du Sud et du Centre. Le suivi est en cours pour amener les acteurs à adopter la CBP.

Les divers appuis (fournitures scolaires et frais de scolarité) apportés aux enfants issus de familles démunies et aux EVLP leur ont permis d'améliorer leurs connaissances et conditions d'études. Environ 50% des enfants appuyés ont pu passer en classes supérieures ou à leurs examens. En ce qui concerne la généralisation de la Charte de Bonnes Pratiques, tous les



Remise des kits scolaires aux enfants des familles vulnérables (Ouémé)

Acteurs scolaires sont en train d'implémenter l'instrument dans les établissements scolaires du primaire et du secondaire. Cette dynamique ira grandissante avec la formation des Professeurs relais et des pairs-éducateurs en cours actuellement dans les départements. La poursuite judiciaire des auteurs d'abus sexuels sur mineurs améliore progressivement la qualité de l'appui-accompagnement qui est fait sur le terrain.

En ce qui concerne la synergie entre les acteurs, les CCPE disposent de leurs plans d'actions communs. Il en est de même du ReSPESD qui continue de mener des actions de sensibilisation et de célébration des journées nationales et internationales (cas de la JEA célébrée à Avrankou) avec près de deux cents enfants provenant des structures de protection de l'enfant et avec l'appui de la mairie), la vulgarisation de son projet "Bénin au rythme du code de l'enfant" qui a mobilisé environ 80 acteurs adultes des écoles bénéficiaires dans l'Ouémé (APE, enseignants) et plus de 400 élèves sensibilisés sur les droits et devoirs de l'enfant et le fléau d'abus sexuels. La 3eme phase va débiter dans les 4 communes de l'Ouémé avec des sensibilisations des acteurs scolaires sur le code de l'enfant.

Le CIPCRE-Bénin a continué de bénéficier d'une attention particulière de la part des autres acteurs qui le sollicitent pour des actions spécifiques et c'est le cas de MdM qui a renoué avec le CIPCRE dans le cadre du projet de mise en place et du renforcement de la CBP dans 5 écoles de Cotonou avec extension aux collèges à Cotonou, Abomey et Parakou. Par ailleurs, la DESG du MESTFP a sollicité et obtenu l'expertise de CIPCRE-Bénin pour implémenter des actions de sensibilisation des élèves et écoliers/écolières sur les violences, abus sexuels et la CBP et ce, dans les départements du Zou, du Borgou, de l'Alibori et du Littoral et dans 9 établissements scolaires dont 03 du primaire. Le CIPCRE-Bénin a enfin pris une part active dans l'élaboration du plan de communication de la campagne Tolérance zéro au mariage des enfants avec d'autres acteurs comme l'UNICEF, le MASMF ...

III. NOS RESSOURCES ET STRATÉGIES

Pour mettre en œuvre nos activités et contribuer à l'atteinte des objectifs de développement dans nos différentes zones d'intervention, nous avons mobilisé des ressources financières et humaines mais aussi des stratégies de toutes sortes.

I. Nos ressources financières

Les ressources financières mobilisées au Cameroun et au Bénin, se présentent comme suit :

a) Recettes

Libellés	Montant
Solde au 1er janvier 2018	54 021 492
Contribution PPLM	339 450 532
Contribution KERKINACTIE	32 797 850
Contribution MM	9 801 637
Contribution DM	32 000 000
Contribution SCP/PPLM	5 674 028
Contribution KiRA/BMZ	101 870 821
Contribution FAO	1 725 000
Contribution Enfance Missionnaire	13 119 160
Contribution UE	13 000 000
Contribution UNICEF	26 459 000
Contribution Care Bénin/Togo	24 793 090
Fonds propres CIPCRE	70 134 153
Total recettes	724 846 763

b) Dépenses

Libellés	Montant
Programme Agro écologie et préservation de l'environnement	21 039 354
Programme Paix et Prévention des conflits	19 781 000
Programme Droits humains et démocratie	7 102 520
Programme Education globale dans les établissements scolaires	13 238 405
Centre de Communication pour le développement	5 674 825
Projet satellite 1 : Service civile pour la paix	8 383 800
Projet satellite 2 : FAO intitulé « Coaching et suivi des bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs plans d'affaire et détermination des besoins spécifiques d'accompagnement des bénéficiaires"»	5 750 000
Projet satellite 3 : UNICEF intitulé "Modélisation d'un système de protection de l'enfance à Yaoundé 2"	15 754 100
Projet satellite 4 : RECAPE- Cameroun	15 967 645
Projet ICCO 2018	6 552 300
Cellule de suivi-évaluation et d'appui aux Thématiques transversales	2 622 300
Coordination générale	29 842 658
Frais de personnel	246 024 140
Frais administratifs	65 774 362
Frais de fonctionnement du Bureau de Liaison Yaoundé	7 320 000
Matériel d'équipement	52 297 255

Projet PAdaClim	
Agriculture, foresterie, énergie	4 339 375
Eau, Hygiène, assainissement	7 925 910
Renforcement des acteurs de la société et autres	16 313 895
Plan média et Activités transversales du Projet	18 097 670
Projet Ricape Donga	
Appui aux Parents	10 107 620
Renforcement des institutions locales de protection de l'enfant	9 562 865
Auto-protection des enfants	18 477 950
Formation des Multiplicateurs	2 793 055
Activités transversales	17 936 900
Projet PROFILS ENFANTS	
Sensibilisations	1 439 000
Formations	21 002 620
Appuis directs aux enfants	6 307 325
Appuis aux groupes des groupes cibles	9 506 520
Accompagnement des groupes cibles	596 600
Plaidoyers	1 700 505
Renforcement capacité personnel	574 750
Plan media	10 265 700
CBP /capitalisation/information	7 734 975
Coordination Monitoring	2 682 700
Projet Pacte Ouaké	15 167 681
Total dépenses	705 658 280

2. Nos ressources humaines

Elles comprennent l'ensemble du personnel qui, au Cameroun comme au Bénin, a été aux manettes pour l'accomplissement de la mission du CIPCRE.

(2-1) Cameroun

No	Noms et prénoms	Programmes/Cellules/Services	Sexe	Fonctions
1	Rev Dr Jean Blaise Kenmogne	Direction Générale	M	Directeur Général
2	NEKAME Christance	Direction Générale	F	Secrétaire
3	SOFFO TODJO Samuel	Direction Générale	M	Chargé de mission et d'études
4	FONSSI Eugène	2CD	M	Coordinateur
5	Kenfack Estelle épouse SIMEU	2CD	F	Animatrice
6	ZEH DIMA Gilles	2CD	M	Documentaliste
7	FOKA Mathieu	PDHD	M	Coordinateur du PDHD/Assistant du DG
8	Happy Judith épouse FOKOUO	PDHD	F	Animatrice
9	MESSE Georges	PDHD	M	Animateur
10	Menom Lionelle	PDHD	F	Animatrice
11	KOH BELA Amely-James	PDHD /BREPCO	F	Animatrice /Chargée Relations Publiques
12	NWAFO Claude	BREPCO	M	Consultant
13	TIEME Marisette	Direction Nationale	F	Secrétaire
14	AZEBAZE Alphonse	PAEPEN	M	Coordinateur
15	NDE Jean Daniel	PAEPEN	M	Animateur
16	MAHGNE Pélagie épouse NGOUOH	3PC	F	Coordinatrice
17	ANOUGUE Amavi de Fer	3PC	M	Animateur
18	Will Alexandra	3PC	F	Animatrice/Envoyée
19	MEDOM Jeanne épouse TEKAM	PEGES	F	Coordinatrice
20	NOMENY DONFACK Alex	PEGES	M	Animateur
21	FOUEDJO KANA Christelle	PEGES	F	Animatrice
22	SIKATI Léopold	CESATT	M	Coordinateur
23	KOULEHO TSAPTI Sylvestre	SAF	M	Chef service

24	FOWE Arnaud	SAF	M	Comptable
25	ZOKOU Justin	SAF	M	Intendant
26	TATA FOKO Yanick	SEM	M	Chef service
27	Bernadette Etekele	PAEPEN	F	Entretien jardin plantes médicinales
28	Marie MAGNE	PAEPEN	F	Entretien jardin plantes médicinales
29	Will Alexandra	3PC	F	Animatrice/Envoyée
30	Aminou Doubairou	SEM	M	Agent d'entretien
31	Ismael Djoubairou	SEM	M	Agent d'entretien
32	Yves TEKAM	SEM	M	Agent d'entretien
33	Serge KEMDJO	SEM	M	Agent d'entretien
34	TCHINDA Sylvestre	Chauffeur	M	Chauffeur
35	NEGUEM Roger	Chauffeur	M	Chauffeur
36	DJOUFO Edouard	Chauffeur	M	Chauffeur
37	Samuel KAMMOE LEBOU	Chauffeur	M	chauffeur
38	FRED Kuate	Chauffeur	M	Chauffeur
39	Marie Noel KAMDOM	Secrétaire	M	BREPCO
40	Fabien POUGNONG	Vigile	M	Sécurité
41	Wilson MOMO	Vigile	M	Sécurité
42	Tchetchoua Tchientcheu	Vigile	M	Sécurité

(2-2) Bénin

N°	Noms et Prénoms	Programmes/Cellules/Services	Sexe	Fonctions
1.	ABDOULAYE Imourana	Antenne Nord (Projet RICAPE-Donga II)	M	Assistant Technique en Travail Social/Antenne Nord (ATTS/AN)
2.	AGWU Rose Aude	PDH	F	Assistante Technique en Droits Humains, Responsable du site / Porto-Novo (ATDH)
3.	AIVODJI D. Clarisse	Secrétariat Administratif	F	Secrétaire Administrative (SA)
4.	ALI AGBADE T. Baroukatou	Antenne Nord (Projet RICAPE-Donga II)	F	Animatrice Spécialisée en Mobilisation Sociale/Antenne Nord, Responsable du Site de Bassila / RICAPE-Donga (ASMS / Bassila)
5.	AMOS Thimotée	Antenne Nord (Projet RICAPE-Donga II)	M	Veilleur de nuit (VN/AN).
6.	ANIOUVI ZOSSOU Lucie	CGD	F	Coordonnatrice de la Cellule Genre et Développement
7.	ASSOGBA Thierry	PPE	M	Coordonnateur du PPE
8.	ATEGBO Malvina	PDH	F	Assistante Technique en Mobilisation Sociale (ATMS6)
9.	ATODJINOU S. Mathias	BAF	M	CVA2
10.	AVOCE Jacob	BAF	M	Veilleur de nuit
11.	AZANDEDJI Honorine	BAF	F	Secrétaire-Caissière (S/C)
12.	BAKPILAN Akévé	Antenne Nord (Projet RICAPE-Donga II)	M	Assistant Technique en Mobilisation Sociale/Antenne Nord, Responsable du Site de Ouaké / RICAPE-Donga Responsable du Village Pilote de Kom'de
13.	BARKA Chabi	Antenne Nord (Projet RICAPE-Donga II)	M	Délégué d'Antenne Nord (DA)
14.	BOCCO Aline Obossi	Antenne Nord (Projet RICAPE-Donga II)	M	Assistante Technique en Mobilisation Sociale/Antenne Nord, Responsable du Site de Djougou / RICAPE-Donga (ATMS/Djougou)
15.	BODJRENOU Cédric R.	PPE	M	Animateur Spécialisé en Agriculture et Changements Climatiques (AS/ACC)

16. BONOU Florent	PDH	M	Assistant Technique en Mobilisation Sociale, chargé de la coordination du Projet PROFIL-Enfants ATMS/C
17. BOTON Samuel	BAF	M	Technicien de surface (TS)
18. DEDEWANOU Boris	CSE	M	Coordonnateur de la CSE
19. DJOSSOU KOUTANGNI Igore	PDH	F	Assistante technique en Mobilisation Sociale, Responsable du Site 5 / Avrankou (ATSM5)
20. DOSSOU Chirac	BAF	M	Responsable du Bureau Administratif et Financier (R/BAF)
21. HOUNYE Damien	PDH	M	Collaborateur au PPE.
22. KINSOU TOTIN Odette	PDH	F	Animatrice Spécialisée en Mobilisation Sociale (ASMS3)
23. KODJO Déo-Gratias	PPE	M	Animateur Spécialisé en Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles (AS/AGRN)
24. KONDO MOUSSA Nihad	Antenne Nord (Projet RICAPE-Donga II)	F	Secrétaire Caissière/Antenne Nord (SC/AN)
25. LANKPOEDJA Luce	PDH	F	Animatrice Spécialisée en Mobilisation Sociale (ASMS2)
26. MONNOU G. Hermann	PPE	M	Coordonnateur de la Cellule de Communication (C/CCOM)
27. OUELAKA DÉKA A. Victor	PPE	M	Animateur Spécialisé en Agriculture et Changements Climatiques (AS/ACC)
28. SOTON Philémon	CCOM	M	Collaborateur à la CCOM
29. SOUDE Jacques	Direction	M	Chargé de Mission
30. SAKA A. Timothée	Antenne Nord (Projet RICAPE-Donga II)	M	CVA/AN
31. TROUKOU Naomie	Antenne Nord (Projet RICAPE-Donga II)	F	Animatrice Spéciale en Mobilisation Sociale/ Antenne Nord, chargée du site de Copargo (ASMS/Copargo)
32. YEKEDO Nadège	BAF	F	Chargée de la Comptabilité (CC)
33. ZOSSOU Elidja	Direction	M	Directeur National (DN)

3. Nos stratégies

Les stratégies mises en œuvre comprennent au Bénin comme au Cameroun des stratégies globales telles que la structuration et l'accompagnement des groupes à la base, l'information, Education et Communication (IEC), le lobbying et le plaidoyer, le réseautage, l'aide directe aux enfants et femmes victimes de violences, l'extension verticale et horizontale (scaling-up) de nos interventions en vue d'y impliquer davantage les structures étatiques, de gouvernance locale et d'autres institutions de référence, le théâtre pour la paix, la tenue régulière des réunions de monitoring (RP, RU, RTM, RTT, RTS et EAP 2018-2019).

Plus spécifiquement, nous avons mis, au cours de l'année de référence, un accent particulier sur la Communication pour le développement, le suivi-évaluation et l'appui aux thématiques transversales et l'approche Villages Pilotes.

(3.1) Communication pour le développement

Pendant longtemps, le Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE) s'est préoccupé de faire savoir ce qu'il fait. Dans cette logique, il a fait de la communication institutionnelle son cheval de bataille. Cette philosophie de la communication a prévalu jusqu'à la fin du PAT 2015-2018. Avec l'entrée en vigueur du nouveau PAT 2018-2020, le CIPCRE passe à l'heure de la communication pour le Développement. Si la communication institutionnelle était faite par l'institution CIPCRE pour les bénéficiaires, en revanche, la communication pour le développement est faite par le CIPCRE et les bénéficiaires. De verticale qu'elle était, elle devient horizontale. C'est dans cet esprit que le 2CD a mené ses activités de production de documents écrits et d'émissions radiophoniques interactives au cours de l'année.

(3-2) Suivi-évaluation et appui aux thématiques transversales

Au cours de l'année de référence, le Suivi-évaluation et l'Appui aux Thématiques Transversales (CESATT) ont été mis en œuvre pour davantage accroître la synergie entre les différentes équipes, capitaliser les résultats et effets/impacts des activités réalisées et démanteler tous les goulots d'étranglement qui jusqu'ici empêchaient les équipes de rendre disponibles et visibles les effets de tout le travail abattu par eux au profit des bénéficiaires. Cela s'est traduit par le renforcement du système de suivi, le coaching/renforcement des capacités des animateurs en matière de suivi-évaluation, la centralisation des données, le démarrage effectif de l'automatisation du système de suivi-évaluation grâce à l'implémentation de l'outil KoboToolbox appliqué au projet ProFIL-Enfants et l'accompagnement des animateurs dans la prise en compte de la thématique transversale, à savoir le genre. Ce travail a été appuyé par la Consultante Susanne Souaré Michel, Chargée du Suivi des activités du CIPCRE.

(3-3) Approche Villages Pilotes

Le PAT 2018-2020 marque la 3ème phase d'implémentation de la stratégie « Villages Pilotes ». Si le PAT 2015-2017 a été la phase de transfert des compétences et de tutelle, le présent PAT se veut être celle de l'accompagnement et de l'observation. Ainsi, il a été question pour le CIPCRE-Cameroun de responsabiliser les anciennes Personnes Relais (PR) dans les anciennes activités et de les observer faire au cours de l'année. Il a été question de voir leurs capacités à transmettre aux populations environnantes les bonnes pratiques apprises du CIPCRE et de les recadrer en cas de dérapage.

De façon concrète, les anciennes PR ont été valorisées dans les formations, les sensibilisations et le suivi des nouveaux bénéficiaires sur les thématiques /spécifications promues par le CIPCRE. Pour certaines d'entre elles, elles sont devenues des agents vulgarisateurs des leçons apprises du CIPCRE dans d'autres villages ou quartiers. Le processus de leur structuration est en cours et permettra, à terme, que les Points Focaux soient transformés en associations légalisées. Le CIPCRE entend les accompagner dans cette procédure qui aboutira à la signature des conventions de collaboration avec les communes de leurs localités respectives. Ainsi, ces points focaux pourront valoriser leurs compétences en soumissionnant aux différentes offres de services relatives à leurs domaines / thématiques de compétences auprès de leurs communes. L'aboutissement d'un tel processus permettra à coup sûr, d'assurer la pérennité des actions du CIPCRE dans les différents villages pilotes.

A titre de rappel, les éléments de stratégies ci-après méritent que l'on s'y attarde : un village pilote est le lieu de convergence de toutes les activités menées par le CIPCRE. Il en existe cinq au Cameroun : Bahouan, Baham, Bamendjo, Bapa et Bahouoc. Une Personne Relais est une personne qui a adhéré à la vision et à la mission du CIPCRE et qui partage bénévolement dans le Village Pilote les connaissances acquises du CIPCRE. C'est une personne de contact, bénévole, engagée, disposée et disponible. Le Point Focal est un groupe constitué de toutes les personnes relais d'un village pilote. Il compte environ vingt (20) personnes. Le Point focal est mis en place dans le but de promouvoir la lecture, l'exploitation et la diffusion des productions du CIPCRE ainsi que des bonnes pratiques apprises.

CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES

L'année 2018 a été placée au Cameroun comme au Bénin, sous le signe de la redynamisation du CIPCRE. Les résultats obtenus dans les deux entités du CIPCRE, ont été globalement positifs. Au Cameroun particulièrement, un projet satellite, en l'occurrence KiRA est arrivé à terme, engendrant la rupture de contrat avec plusieurs employés de l'organisation. Mais qu'à cela ne tienne, la Direction Générale et le CIPCRE-Cameroun ont continué d'apporter leurs contributions multiformes pour la transformation positive de la vie des bénéficiaires à la base dans les villages pilotes et dans leurs autres zones d'intervention.

Au Bénin, de nombreuses réalisations d'envergure sont à mettre à l'actif du CIPCRE, à savoir : (i) la première expérience de mobilisation de ressources à travers la Campagne Néhémie pour la Sauvegarde de la Création « Levons-nous et bâtissons un Bénin plus humain, sain et vert » ; (ii) l'élaboration du Plan Stratégique global 2019-2025 et (iii) le bouclage des financements de deux nouveaux projets inscrits au Plan d'Action Triennal PAT 2019-2021. L'annonce du retrait de PPLM du Bénin et le décès du CVA1 ont été certes très durs mais l'espérance en des lendemains meilleurs est restée vive.

LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS

2CD	:	Centre de Communication pour le Développement
3PC	:	Programme Paix et Prévention des Conflits
AABA	:	Apiculteurs et Agro-forestiers de Bamendjo
AGR	:	Activité Génératrice de Revenus
APEE	:	Association des Parents d'Elèves et Enseignants
AVZ	:	Agent Vulgarisateur de Zone
BMZ	:	Ministère Fédéral de la Coopération économique et du Développement (Allemagne)
BRVO	:	Bureau Régional de la vallée de l'Ouémé (Antenne du CIPCRE-Bénin)
CBP	:	Charte de Bonnes Pratiques
CCSCPE	:	Cellule Communale de Suivi et de Coordination pour la Protection de l'Enfant
CCPE	:	Comité Communal de Protection de l'Enfant
C4D	:	Communication pour le Développement
CEG	:	Collège d'Enseignement Général
CECCOM	:	Centre de Capitalisation et de Communication
CESATT	:	Cellule de Suivi-Evaluation et d'Appui aux Thématiques Transversales
CETIC	:	Collège de l'Enseignement Technique, Industriel et Commercial
CIPCRE	:	Cercle International pour la Promotion de la Création
CME	:	Chargé de Mission et d'Etude
COMICO	:	Comité des Coordinateurs
DJPSC	:	Dynamique Justice et Paix pour la Sauvegarde de la Création
ENI	:	Ecole Normale des Instituteurs
ESGB	:	Espace Solidarité Globale Bénin
EVLP	:	Enfants Vivant Loin de leurs Parents
FBO-TRS	:	Fédération Béninoise des Organisations de Tourisme Responsable et Solidaire
FBS	:	Farming Business School
FEM/PNUD	:	Fonds pour l'Environnement Mondial / Programme des Nations Unies pour le Développement
FVLP	:	Filles Vivant Loin des Parents
GADD	:	Groupement d'Appui au Développement Durable
GDT/ACC	:	Gestion Durable des Terres et Adaptation aux effets néfastes de Changements Climatiques
IRIC	:	Institut des Relations Internationales du Cameroun
JEB	:	Journée de l'Enfant Béninois
KiRA	:	Kinderrechte Africa e.V (Droits des Enfants – Afrique)
MdM	:	Médecins du Monde Suisse
MESTFP	:	Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
MIR	:	Mobilisation Interreligieuse
MRC	:	Mouvement pour la Renaissance du Cameroun
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OSC	:	Organisation de la Société Civile
OPA	:	Organisation Professionnelle Agricole
OPJ	:	Officier de Police Judiciaire
PAC	:	Programme Auto-prise en Charge
PACTE	:	Partenariat Contre le Trafic, l'Exploitation des Enfants et les Violences faites aux Filles et aux Femmes
PAEPEN	:	Programme Agro Ecologie et Préservation de l'environnement
PAT	:	Plan d'Action triennal
PDDC	:	Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Communal
PDHD	:	Programme Droits Humains et Démocratie
PEGES	:	Programme Education Globale dans les Etablissement Scolaires
PPEN	:	Programme Préservation de l'Environnement
PNPE	:	Politique Nationale de la Protection de l'Enfant
PR	:	Personne Relais
RePaSOC	:	Renforcement et Participation de la SOCIété civile au Bénin
ReSPESD	:	Réseau des Structures de Protection des Enfants en Situation Difficile
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDE	:	Service(s) Déconcentré(s) de l'Etat
SCP	:	Service Civil pour la Paix
SDF	:	Social Démocratic Front
SVT	:	Science de la Vie et de la Terre
VP	:	Village Pilote
TF	:	Technicien(ne)s formateur (trice)s
TRF	:	Taux de Représentativité des Femmes
VBG	:	Violences Basées sur le Genre

QUI SOMMES-NOUS ?

Notre identité

Nous sommes :

- Le Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE)
- Une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de droit camerounais créée en 1990 ;
- Une ONG d'écologie et de développement holistique ;
- Un espace de promotion du dialogue social, œcuménique et interreligieux ;
- Un outil de promotion des droits humains et de la démocratie.

Notre vision

Nous rêvons d'un monde :

- fondé sur le projet de Dieu pour Sa Création, projet de vie en abondance tel que révélé en Jésus-Christ ;
- où l'homme et la femme s'affirment comme acteurs de leur devenir dans un rapport sain à leur histoire et à leur environnement et s'épanouissent physiquement, moralement, socialement et spirituellement, conditions préalables à l'expression de leur dignité ;
- où l'humanité s'organise en une société démocratique, juste, pacifique et respectueuse des droits de la personne.

Notre mission

Nous avons pour mission d'œuvrer pour la promotion de la création en contribuant à la transformation des structures sociales et au renforcement des capacités pratiques et stratégiques des populations défavorisées pour la prise en main de leur destin.

Notre profession de foi

Nous voulons laisser à la génération qui vient, une Afrique écologiquement saine, économiquement viable, politiquement apaisée, socialement intégrée, moralement équilibrée et spirituellement engagée



Siège du CIPCRE à Bafoussam au Cameroun



Siège du CIPCRE à Porto-Novo au Bénin

NOS PARTENAIRES FINANCIERS



NOS COORDONNÉES



Direction Générale
 B.P. 1256 Bafoussam
 Tél. : 694 03 30 42
 E-mail : cipcre_dg@cipcre.org
 Site web : www.cipcre.org

CIPCRE-Cameroun
 B.P. 1256 Bafoussam
 Tél. : (237) 694 02 14 74
 E-mail : cipcre_cameroun@cipcre.org

CIPCRE-Bénin
 B.P. 287 Porto-Novo
 Tél. : (239) 97 63 77 87
 E-mail : cipcre.benin@cipcre.org

Bureau des Relations Publiques et de Consultance (BREPCO)
 B.P. 15059 Yaoundé
 Tel: +237 6 99 68 95 14
 E-mail : cipcre.serpp@cipcre.org
 E-mail : cipcre.serco@cipcre.org